Rapport de mission au Sénégal

Participation à l'atelier méthodologique pour l'élaboration d'un plan stratégique de la Coraf

20 - 25 novembre 1998

Daniel Annerose
Délégué pour l'Afrique et l'Océan Indien

Fiche 1 - Plan stratégique de la Coraf

Après avoir traversé une phase très délicate de son existence, la Coraf a commencé et poursuit son redressement. La nécessité d'une Coraf capable de jouer le rôle qui lui revient dans la rénovation de la coopération sous-régionale en matière de recherche pour le développement agricole est admise de tous. Elle confère à la Coraf une légitimité qui doit s'accompagner d'une véritable capacité à animer cette coopération en définissant les priorités et les règles du jeu et en les appliquant aux initiatives retenues.

Depuis la dernière réunion plénière d'Accra (Ghana), la Coraf s'est engagée d'abord timidement, puis de manière plus résolue, dans ce mouvement. L'atelier de Dakar a été organisé par la Coraf afin que les Snra, membres de la Coraf, les Ari et les Cira partenaires de la Coraf puissent définir ensemble la méthodologie d'élaboration du plan stratégique de coopération dans la sous-région. Depuis cette plénière, la Dre apporte, à la demande de la Coraf, son appui méthodologique dans cet exercice. La participation à l'atelier s'inscrivait dans ce cadre. Les enjeux pour le Cirad sont connus puisque ce sont ceux liés à l'avenir de la plupart de nos initiatives de coopération dans la sous-région (Psi, Prasac, Prasao, Cirdes, Jachères, Ceraas, ...).

Le rapport de cet atelier est joint en annexe. Les principales conclusions de l'atelier et les éléments forts de ce mouvement de rénovation sont les suivantes :

1. L'implication des Snra dans le fonctionnement de la Coraf et dans le processus prend une dimension nouvelle. La plupart d'entre eux étaient représentés et à un niveau (généralement celui de directeur scientifique) qui a permis de donner un véritable contenu aux débats. Leur intervention a modifié l'image d'une Coraf qu'on identifiait trop souvent à son secrétariat exécutif ou à la réunion des directeurs généraux. Des personnalités intéressantes, et amenées certainement à jouer un rôle important dans l'avenir de cette coopération, se sont révélées, comme M. Seydou Traoré le directeur du Cnra (Mali) qui a présidé les débats, ou Oumar Niangado, l'ex directeur de l'Ier qui intervenait en tant qu'expert principal. Enfin l'ensemble des représentants des Snra ont donné des gages solides concernant leur engagement, celui de leur organisme et de leur Snra pour la poursuite de l'exercice.

2. La construction de la coopération sous-régionale doit se faire de manière ascendante. Le principe selon lequel la coopération s'organise au niveau régional et que la recherche se conduit au niveau national a été réaffirmé et a servi de base à l'énoncé de la méthode. Celle-ci prévoit (1) un ensemble de consultations nationales des acteurs de la recherche et du développement sur la base d'un questionnaire (voir annexe) permettant à chacun d'exprimer ses priorités de coopération à l'échelle sous-régionale ; (2) l'organisation de concertations nationales sur la base des éléments de réponse des acteurs nationaux et sous la forme de réunions de travail modestes mais efficaces permettant d'énoncer les priorités Snra par Snra; (3) l'organisation de concertations sous-régionales pour consolider à l'échelle de la Coraf une première proposition sous la forme d'une matrice champ de la recherche/acteurs, animer la réflexion collective sur les thèmes et consolider les propositions dans le plan stratégique.

3. Les partenaires de la Coraf sont impliqués dans les différentes étapes du processus. Leur contribution sera sollicitée principalement durant les phases de concertations sous-régionales, mais aussi et en fonction de leur représentation dans les pays au moment des concertations nationales.

4. L'ensemble du processus s'inscrit dans un calendrier précis dont la dernière échéance est fixée à la fin du mois de juin avec l'adoption des propositions lors de la prochaine plénière (voir planning annexe).

La Coraf a déjà identifié quelques thèmes qui paraissent prioritaires. Il s'agit de :

- la gestion des ressources naturelles
- l'amélioration des produits de base
- la transformation rurale et transfert de technologie
- le partenariat et renforcement institutionnel des Inra et des Snra

L'exercice permettra de préciser cette première liste et certainement de la compléter avec des thèmes plus spécifiquement africains comme le financement durable de la recherche agricole et les formes et modalités de la coopération régionale. Ces thèmes seront débattus au sein de groupes de travail spécifiques que créera la Coraf et dans lesquels les Cira comme les Ari seront associés. Il importe donc de nous préparer pour répondre à cette prochaine demande et contribuer ainsi à faire prendre en considération nos priorités communes parmi celles que la Coraf retiendra. Une première réflexion peut être lancée avec les programmes et les compétences de la maison pour recadrer nos initiatives selon cette nouvelle dynamique de la Coraf et préparer les éléments de notre contribution

ANNEXE 1

Conférence des Responsables de Recherche Agricole
en Afrique de l'Ouest et du Centre

CORAF

Approche Méthodologique pour l'Elaboration du Plan Stratégique

Dakar, du 23 au 25 Novembre 1998

Sommaire

Résumé exécutif
- 3 –

Approche méthodologique
- 4 -

Chronogramme
- 6 -

Annexes
- 13 -

Résumé exécutif

L'atelier organisé du 23 au 25 novembre 1998 à Dakar rentre dans le cadre de l'évolution institutionnelle de la Conférence des Responsables de Recherches Agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre (CORAF). Son objectif principal était de définir une approche méthodologique pour l'élaboration du plan stratégique de la CORAF.

Pour répondre à cet objectif, une méthode participative a été adoptée tout d'abord au cours d'une session plénière (cf. annexes) où les participants ont pu échanger librement sur leur compréhension de la CORAF, sur ses forces et ses faiblesses du point de vue institutionnel, de la programmation/définition des priorités et des mécanismes de financement. Ces échanges ont abouti à la compréhension de la nouvelle vision de la CORAF sur les plans de sa mission, de ses objectifs, de ses instances de gouvernance, de son financement et de ses relations avec les partenaires.

Sur la base de ces réflexions, des groupes de travail ont été constitués pour définir spécifiquement une approche méthodologique concernant :

- le développement institutionnel de la coopération sous-régionale
- la programmation et l'établissement des priorités de recherche pour une coopération
- les mécanismes de financement de la recherche dans le cadre d'une coopération sous régionale

Le groupe institutionnel était chargé de proposer des mécanismes pour la coordination des programmes régionaux. Le groupe programmation était chargé du développement d'une méthodologie pour la planification/programmation et la définition des priorités. Enfin le groupe financement était chargé d'identifier les mécanismes de financement durable de la recherche agricole.

Les travaux des groupes ont abouti, chacun en ce qui les concerne, à l'élaboration d'un rapport présenté, discuté et amendé en plénière (cf. annexes), à la définition des processus à mettre en place et à la planification du processus d'élaboration du plan stratégique. Parmi les recommandations faites à l'issue de l'atelier, celle de la nécessaire et efficiente implication des participants à l'atelier dans les étapes futures du processus de planification a été adoptée. En d'autres termes, dans leur pays respectif, chaque participant aura un rôle important à jouer dans l'animation, le suivi et le bon déroulement des processus définis.

Approche méthodologique pour l'élaboration du plan stratégique pour une coopération sous-régionale

Introduction

A l'issue de l'atelier tenu à Dakar du 23 au 25 Novembre 1998 une approche méthodologique pour l'élaboration du plan stratégique pour une coopération sous-régionale a été adoptée suite aux travaux de trois (3) groupes (cf. annexes).

Un « groupe institutionnel » était chargé de proposer une méthodologie permettant de mieux définir le cadre et les organes de gouvernance de l'organisation faîtière chargée de la coordination des activités de coopération sous-régionale.

Un « groupe programmation et établissement de priorités » était chargé du développement d'une méthodologie pour l'établissement et le choix de priorités sous-régionales ainsi que les mécanisme de coordination afférent.

Un « groupe mécanisme de financement » était chargé de proposer une méthodologie permettant d'identifier les mécanismes pour un financement durable des activités de recherche dans le cadre d'une coopération sous-régionale.

Les principes généraux et la démarche de l'approche méthodologique sont présentés ci-après.

Principes généraux

La réussite du processus repose sur un certains nombres de principes:

1) Le processus doit être participatif et transparent pour prendre en compte les besoins de l'ensemble des intervenants;
2) La recherche doit être piloter par la demande sociale émanant des différents acteurs et utilisateurs des résultats de la recherche;
3) La prise en compte de l'environnement institutionnel sous-régional et global afin d'éviter les duplications et assurer une synergie des interventions;
4) L'appropriation du processus par tous les acteurs au niveau de la sous-région pour assurer l'adhésion de tous aux activités de recherche collaborative qui seront mises en place;
5) La validation politique des propositions, qui confirmera la reconnaissance politique des instances chargés de la gestion de la coopération sous-régionale.

DEMARCHE

Il est proposé trois niveaux d'intervention allant du pays en passant par une zone d'agrégation pour terminer par la sous-région.

Il a été donc retenu de subdiviser l'Afrique de l'Ouest et du Centre en trois zones: l'Afrique de l'Ouest Sahélienne, l'Afrique de l'Ouest Côtière et l'Afrique Centrale. A l'intérieur de chaque zone un point focal a été choisi pour coordonner la réunion de concertation au niveau de la zone. Il s'agit du Niger pour l'Afrique de l'Ouest Sahélienne, de la Côte d'Ivoire pour l'Afrique de l'Ouest Côtière et du Cameroun pour l'Afrique Centrale.

Au niveau national

Chaque pays doit organiser une concertation nationale autour des aspects institutionnels de la coopération sous-régionale (mandat, mission, organes de gouvernance ainsi que sa vision de la CORAF pour les dix prochaines années), les aspects programmation et établissements de priorités pour une coopération sous-régionale ainsi que les mécanismes de financement durable de cette coopération. (cf tdr)

- Dans le domaine institutionnel chaque pays doit définir la mission que l'on compte confier à l'organisme chargé de la coordination des activités , son mandat par rapport aux autres partenaires présents au niveau de la sous-région ainsi que les organes de gouvernance à mettre en place et leur mode de fonctionnement.

Le pays doit également proposer un mécanisme pour le renforcement du partenariat avec tous les acteurs présents au niveau de la sous-région .

La démarche porte sur l'évaluation des forces, des faiblesses, des opportunités et des obstacles de la coopération sous-régionale qui jusqu'à présent a été le fait de la CORAF et de nombreux réseaux coordonnés à partir des CIRA.

La méthode du SEPO (Succès, Echecs, Potentialités et Obstacles) outil méthodologique très efficace pourrait être utilisée pour évaluer l'environnement interne et externe de la CORAF. Cette analyse devrait porté entre autre sur le mandat, la mission que l'on compte confié à l'institution et développer la vision future que l'on a pour elle.

- Dans le domaine de la programmation et de l'établissement des priorités de recherche chaque pays, au cours de cette concertation et à partir de son plan stratégique doit proposer les axes prioritaires pour une coopération sous-régionale. Il est convenu que cette coopération doit se construire à partir des plans nationaux . Par conséquent chaque pays doit déterminer ses projets prioritaires de coopération. Afin de pouvoir harmoniser les méthodes de prioritisation il est demandé à chaque pays de bien décrire la méthode utilisée. Par ailleurs le pays doit préciser le rôle qu'il peut jouer ainsi que les ressources qui représentent sa contribution à la coopération sous-régionale.

Chaque pays ayant déjà élaboré son plan stratégique, il s'agit d'en faire le point au cours de la concertation et de proposer de façon consensuelle les projets prioritaires pour une coopération sous-régionale. Il est entendu que lors de la concertation, les objectifs de développement et de recherche soit bien précisés.

- Dans le domaine du financement durable des activités collaboratives régionales, les participants devront explorer différentes possibilités de financement des activités et proposer un mécanisme de concertation efficace avec les bailleurs de fonds.

Au niveau zonal

Au niveau de chaque zone le point focal et les représentants des pays de la zone concernée vont organiser avec les autres partenaires intervenant dans la zone, une concertation qui aura

en charge de définir les activités de recherche collaborative, les objectifs de développement et les priorités de recherche pour leur zone ainsi que le mécanisme de financement de cette collaboration.
Lors de la concertation on doit donc harmoniser les positions sur la mission, le mandat et la vision que l'on a pour la CORAF ainsi que la forme d'organisation que l'on souhaite mettre en place pour la coordination sous-régionale.

En outre les participants au cours de cette concertation doivent également à partir des projets prioritaires des plans stratégiques nationaux proposer et utiliser une méthodologie et des critères pour le choix de projets d'intérêts régionaux.

Les participants doivent donc tenir compte, lors de cet exercice, de leur proposition de développement institutionnel de l'entité de coordination de la coopération sous-régionale ainsi que des mécanismes de financement des activités de recherche dans le cadre d'une coopération sous-régionale.

Les participants à partir de l'analyse des critères utilisés dans les plans stratégiques pour l'établissement des priorités nationales, vont proposer ceux à adopter pour l'exercice d'établissement de priorités régionales.

La démarche va porter sur l'analyse des objectifs de développement proposés pour la zone par les pays membres et les organisations régionales voire internationales, l'analyse des objectifs de recherche des plans stratégiques.
Chaque point focal est chargé de la préparation du document de synthèse de la concertation zonale.

Au niveau sous-régional
Il est prévu à ce niveau de faire la synthèse des trois documents élaborés au niveau des trois zones. Les participants à cette session seront les même que ceux qui ont participés à l'atelier méthodologique organisé par la CORAF du 23 au 25 novembre 1998 à Dakar.

Les travaux vont porter sur la mise en cohérence de l'ensemble des trois rapports des concertation zonale, une analyse des propositions d'organisation de la coordination des activités à promouvoir. Il sera procéder également à l'évaluation des mécanismes de financements proposés.

Planification

Pour mener à bien la démarche définie dans le cadre de l'approche méthodologique un chronogramme du processus d'élaboration du plan stratégique a été proposé et est présenté ci-après.

PROPOSITION POUR L'ORGANISATION DE LA CONCERTATION NATIONALE

Nous estimons qu'étant donné que la plupart des pays ont déjà élaboré et adopté un plan stratégique, la concertation nationale ne devrait pas excéder une semaine. L'institution nationale chargée de la coordination et de l'animation du processus au niveau local (surtout celui qui a participé à l'atelier méthodologique de Dakar) doit s'investir pour mettre à la disposition des participants à l'atelier national les informations relatives au processus. Les responsables de projets financés à travers la CORAF pourraient également être impliqués. Il est indispensable que des chercheurs participants à des réseaux autres que ceux de la CORAF soient également conviés.

PROPOSITION DE PARTICIPATION A LA CONCERTATION NATIONALE

- organisation paysanne
- institutions de recherche
- institution d'enseignement et de recherche
- partenaires scientifiques (ARI, CIRA)
- secteur privé
- organisation non gouvernementale
- chercheurs membres de réseaux

ORGANISATION DE L'ATELIER

Nous proposons à titre indicatif la répartition suivante :

2 jours de préparation

- documentation sur la ou les politiques et objectifs de développement du pays
- multiplication et ventilation du document de synthèse de la CORAF
- synthèse du plan stratégique (objectifs de recherche, priorités) et ventilation
- sensibilisation des partenaires locaux sur le processus
- ventilation de la documentation et des invitations et suivi

4 jours de réunion

- discussion sur l'organisation de la coopération sous-régionale (mandat et mission de l'organe de gouvernance, fonctionnement etc.), des mécanismes de financement de cette coopération, de la meilleure coordination des activités collaboratives de recherche,
- discussion sur le plan stratégique national, le choix des priorités de coopération, le bilan de la recherche agricole nationale, les technologies adoptées par les producteurs et les transformateurs, le partenariat futur (entre SNRA, IRA, cira) à promouvoir pour une recherche au service du développement.

1 jour pour la rédaction du rapport

Pour tenir dans le délai, il est indispensable qu'un secrétariat efficace soit mis en place. Des rapporteurs doivent être désignés à l'avance. Il faudrait des chercheurs connaissant bien les documents nationaux.
Il est possible voir de se faire aider par les structures des CIRA et ARI présents sur place.

Canevas pour l'élaboration de la synthèse de la concertation nationale

1. INTRODUCTION
2. CONTEXTE ET ENJEUX
   - 2.1. ETATS DES LIEUX
   - 2.2. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT
   - 2.3. LE SYSTEME NATIONAL DE RECHERCHE AGRICOLE
3. LES PRIORITES DE RECHERCHE DU PLAN STRATEGIQUE
   - 3.1. DESCRIPTION DU PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN STRATEGIQUE
   - 3.2. METHODOLOGIE UTILISEE POUR L'IDENTIFICATION DES PRIORITES
   - 3.3. DOMAINES PRIORITAIRES POUR LA COOPERATION SOUS-REGIONALE
4. LES RESSOURCES HUMAINES ET PHYSIQUES
5. LES PRINCIPAUX BAILLEURS DE LA RECHERCHE
6. PROPOSITION POUR L'ORGANISATION ET LA GESTION DE LA COOPERATION SOUS-RÉGIONALE
7. PROPOSITION DE MECANISME DE FINANCEMENT DURABLE
8. ANNEXES

8-1. RESSOURCES HUMAINES ET LEUR REPARTITION

8-2. LISTE DES PROJETS PRIORITAIRES

9. BIBLIOGRAPHIE

TERMES DE REFERENCE POUR LA CONCERTATION ZONALE

Chaque point focal et les représentants des pays de la zone concernée vont organiser avec les autres partenaires intervenant dans la zone, une concertation qui aura en charge de proposer :

1. Dans le domaine de l'organisation et de la gestion de la coopération sous-régionale

- à partir des points de vue des différents partenaires de la zone : mandat, la mission, et la vision que la CORAF devrait avoir pour les dix années à venir,
- les organes de gouvernance et leur mode de fonctionnement
- la forme d'organisation que l'on souhaite mettre en place pour la coordination de la coopération sous-régionale,
- de proposer les mécanismes pour le renforcement des SNRA et du partenariat entre tous les acteurs au niveau de la zone

2. Dans le domaine du choix des priorités pour une coopération sous-régionale

- à partir des projets prioritaires des plans stratégiques nationaux de sélectionner selon une méthodologie transparente et des critères acceptables par tous les projets d'intérêt régionaux,
- les modalités de mise en œuvre ainsi que les mécanismes de coordination (pôles, réseaux, base-centres) à mettre en place, en tenant compte des avantages comparatifs des différents partenaires
- le rôle des différents partenaires dans la mise en œuvre
- un mécanisme de suivi-évaluation des activités mises en place au niveau de chaque zone avec la participation des bénéficiaires

Dans le domaine du financement de la coopération sous-régionale :

- proposer un mécanisme de financement durable de cette coopération ainsi que le financement des outils et organes de gouvernance de l'entité chargée de gestion de la coopération par tous les partenaires intervenant dans la sous-région,
- d'examiner toutes les possibilités de contributions au niveau de la sous-région pour le financement des activités collaboratives de recherche.

Canevas pour l'élaboration de la synthèse de la concertation zonale

1. INTRODUCTION

2. CONTEXTE
2-1 POPULATION ET CARACTERISATION AGRO-ECOLOGIQUE
2-2 ASPECTS ECONOMIQUES
2-3 IMPORTANCES DE LA COLLABORATION REGIONALE
2-4 PRINCIPES DIRECTEURS DE LA COLLABORATION REGIONALE
2-5 CONTRAINTES COMMUNES A LA ZONE

3. ETABLISSEMENT DES PRIORITES
3-1 LES POLITIQUES AGRICOLES DE LA ZONE
3-2 LES STRATEGIES DE RECHERCHE DANS LA ZONE
3-3 LE BILAN DE LA RECHERCHE DANS LA ZONE

4. LES CRITERES ET METHODOLOGIES UTILISES
4-1 LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT
4-2 LES OBJECTIFS DE RECHERCHE
4-3 LES PRINCIPAUX PARTENAIRES

5. LES PROJETS PRIORITAIRES POUR UNE COOPERATION SOUS-REGIONALE
5-1 LES PRIORITES DE RECHERCHE DE LA ZONE
5-2 LES INTERVENANTS POTENTIELS AU NIVEAU DES PROJETS

6. PROPOSITION POUR L'ORGANISATION ET LA GESTION DE LA COOPERATION SOUS-REGIONALE

7. PROPOSITION DE MECANISME FINANCEMENT DE LA COOPERATION SOUS-REGIONALE

8. ANNEXES
8-1 LISTES DES PROJETS PRIORITAIRES DE RECHERCHE POUR LA COOPERATION SOUS-REGIONALE AU NIVEAU DE LA ZONE
8-2 FICHES DES DIFFERENTS PROJETS

9. BIBLIOGRAPHIE

Annexes

Annexe 1. Programme – page 14
Annexe 2. Liste des participants – page 16
Annexe 3. Exposé de Ndiaga Mbaye – page 19
Annexe 4. Exposé de Marcel Nwalozie – page 22
Annexe 5. Compte rendu de la séance plénière – page 28
Annexe 6. Termes de référence et rapports des groupes de travail ; recommandations générales – page 35

Annexe1. Programme

Lundi 23 novembre 1998

8h30 – 9h00	Enregistrement des participants
9h00 – 9h15	Ouverture par le Secrétaire Exécutif de la CORAF (Ndiaga Mbaye) et nomination d'un Président de Séance (Seydou Idrissa Traoré du Mali) et d'un Vice Président (S.M. Misari du Nigéria)
9h15 – 9h30	Présentation des participants
9h30 – 9h50	Exposé par Ndiaga Mbaye (SE/CORAF) du résumé des principales propositions de l'étude préparatoire à la révision du cadre de d'action de la CORAF
9h50 – 10h30	Exposé de Marcel Nwazolie : « The Progressively changing CORAF environment »
10h30 - 11h	Pause café
11h – 11h15	Lancement des débats par le consultant
11h15 – 12h45	Discussions sur la mission de la CORAF
12h45 – 14h30	Pause déjeuner
14h30 – 16h	Poursuite des discussions
16h - 16h30	Pause café
16h30 - 18h15	Poursuite des discussions et formation des groupes de travail 1. Groupe Institutionnel 2. Groupe Programmation et établissements des priorités 3. Groupe Mécanismes de Financement

Mardi 24 novembre 1998

9h00 – 13h	Travaux en groupe
13h – 14h30	Pause déjeuner
14h30 – 18h	Poursuite des travaux en groupe et élaboration des rapports

Mercredi 25 novembre 1998

9h30 – 11h	Présentation des travaux des groupes en plénière et discussions
11h – 11h15	Pause café
11h15 - 13h	Poursuite des présentations et discussions
13h – 15h30	Pause Déjeuner
15h30 – 16h30	Présentation de la méthodologie et du planning et discussions
16h30 – 16h45	Remerciements et clôture

Annexe 2. Liste des participants

BENIN

Marcellin EHOUINSOU
Directeur Unité de Recherche Zootechnique
et Vétérinaire INRAB
01 BP. 884 - Cotonou
Tél. (229) 30 02 64
Fax (229) 30 07 36

BURKINA FASO

Victor HIEN
Directeur Adjoint INERA
03 BP. 7192 – Ouagadougou 03
Tél. (226) 34 02 70 / 34 40 12
Fax (226) 34 02 71
E.mail p.sereme@fasonet.bf

CAP VERT

Carlos Edouardo Pinheiro SILVA
Directeur des services de planification
et information INIDA
C.P. 84 - Praia
Tél. (238) 71 11 47 / 71 11 27
Fax. (238) 71 11 33
E.mail : INIDACD@MAIL.CVTELECOM.CV

GABON

M. Jean Daniel MBEGA
Directeur Général IRAF
B.P. 2246 - Libreville
Tél. (241) 73 25 32
Fax. (241) 73 08 59 / 73 25 78

GAMBIE

Mohamed KEBBEH
Agricultural EconomistNARI
PMB 526 - Serrekunda
Tél. (220) 48 49 31 / 48 31 67 / 48 49 28
Fax (220)48 49 21 / 48 31 67
E.mail : mbkebbeh@qanet.gm
nari@commit.gm

GHANA

Stephen E. KOLI
Chief Scientific Officer
Council for Scientific and Industrial Research
CSIR
P.O Box M 32 Accra
Tél. (233) 21 777651 4
Fax. (233) 21 77 98 09
E.mail : narpcsir@ncs.gh.com

GUINEE

Fodé Laye GUILAVOGUI
Coordonnateur Scientifique
IRAG
BP. 1523 - Conakry
Tél. (224) 41 10 62 / 45 42 62
Fax. (224) 41 57 58
E.mail : irag@mirtenet.net.gn

MALI

M. Seydou Idrissa TRAORE
Secrétaire Exécutif du Comité National de la
Recherche Agricole (CNRA)
BP. 1911 - Bamako
Tél. (223) 22 71 65
Fax (223) 22 71 65
E.mail : sit@spider.toolnet.org

MAURITANIE

Amadou Tidiane DIA
Chercheur en pastoralisme
CNERV
BP. 167 - Nouakchott
Tél. (222) 25 27 65
Fax.(222) 25 28 03
E-mail.cnrv@calvapro.fr

NIGER

M. Amadou MOUSTAPHA
Directeur Scientifique INRAN
B.P. 429 - Niamey
Tél. (227) 72 34 34/72 27 14
Fax. (227)72 2 1 44
E.mail : inran@intnet.ne

NIGERIA

Stephen M. MISARI
Director / Chief Executive & Chairman Committee
of Directors of Research Institutes of Nigeria
(CODRI)
P.M.B 8 – Bida, Niger State, Nigeria
Tél. (234) 66 461 233 ,4 / 46 21 72
Fax (234) 66 46 21 72
E.mail : oosiname@cgnet.com

SIERRA LEONE

Edward R. RHODES
Professor /HEAD OF DEPARTMENT
Njala University College
Department of Soil Science
P.MB Freetown
Tél. (232) 22 23 20 01
Fax. (232) 22 22 44 39
E.mail : errhodes@hotmail.com

SENEGAL

Jean Pierre NDIAYE
Directeur Scientifique ISRA
Route des Hydrocarbures
BP. 3120 - Dakar
Tél. (221) 832 24 20 / 832 24 28
Fax (221) 832 24 27
E-mail. jpndiaye@isra.refer.sn

TOGO

Kodjo TETEVI
Directeur Scientifique
ITRA
B.P. 1163 - Lomé
Tél. (228) 25 30 96 / 25 21 48
Fax (228) 25 15 59
E.mail : itra@cafe.tg

PARTENAIRES SCIENTIFIQUES

CIRAD

Daniel ANNEROSE
Délégué Afrique et Océan Indien
CIRAD - France
42, rue Scheffer 75116 – Paris
Tél. 033 1 53 70 20 09
Fax 033 1 53 70 21 33
E.mail : annerose@cirad.fr

CONSULTANT

Omar NIANGADO
Consultant
Œtlingerst 2 Basel CH 4057
Tél. 41 61 696 59 28
Fax 41 61 696 22 39
E-mail: niangado@compuserve.com
SWITZERLAND

UNDP

Peter MATLON
Chief, Food Security and Agriculture
Programme Sustainable Energy and
Environment Division (SEED)
Tél. 1 212 906 64 08
Fax 1 212 906 69 73
E.mail : peter.matlon@undp.org

ITC

Dieter MEHLITZ
Ag Director General
ITC
PMB 14, Banjul
Tél. (220) 46 29 28
Fax. (220) 46 29 24
E.mail : dmehlitz@commit.gm
GAMBIE

CIRDES

Saydil Moukhtar TOURE
Directeur Général
01 BP 454, Bobo-Dioulasso
Tél. (226) 97 20 53
Fax. (226) 97 23 20
E.mail : toure@ouaga.orstom.bf
BURKINA FASO

ADRAO/WARDA

Abdoulaye ADAM
Biométricien
01 B.P. 2551 - Bouaké
Tél. (225) 63 45 14
Fax. (225) 63 47 14
E.mail : A.ADAM@CGIAR.ORG
COTE D'IVOIRE

IITA

Emmanuel ATAYI
Coordonnateur EPHTA
PMB. 5320 – Ibadan
Tel. (234-2) 241 26 26
E-mail. e.atayi@cgnet.org

SPAAR/BANQUE MONDIALE

Harry PALMIER
Spécialiste du Développement Institutionnel
SPAAR/BANQUE MONDIALE 1818 H Street
Washington DC NW
Tel. 001 202 458 51 28
Fax. 001 202 473 82 31
E-mail. Hpalmier@worldbank.org
USA

ICRISAT

Farid WALIYAR
Chercheur et représentant de l' ICRISAT au Mali
BP. 320 - Bamako
Tél. (223) 22 33 75
Fax (223) 22 86 83
E-mail. f.waliyar@icrisatml.org
MALI

ITA

Ousmane SY
Chef de la Division Développement
Technologique
BP. 2765 - Dakar
Tél. (221) 832 00 70
Fax (221) 832 82 95
SENEGAL

UCAD

Nicolas DIALLO
Maître de Conférence
Avenue Cheikh Anta Diop
125, rue de Reims - Dakar
Tél. (221) 639 61 59
Fax.(221) 824 63 18
SENEGAL

CMA/AOC

Pape Yoro DIOP
Assistant Coordonnateur Général
Avenue Bourguiba
BP. 15799 Dakar - Fann
Tel. (221) 825 47 21
Fax. (221) 825 47 30
E-mail. cmaoc@sonatel.senet.net

ONG

SOPROCOT
Fatimata KANE
Membre du Comité Directeur
INTERFACE / SOPROCOT
Rue A prolongé Point E
BP. 15278 – Dakar Fann
Tél. (221) 825 78 71
Fax (221) 825 13 75
E.mail. soprocot@sonatel.senet.net

CORAF

Ndiaga MBAYE
Secrétaire Exécutif
BP 8237 - Dakar Yoff
Tél. (221) 825 55 69 / 825 96 18
Fax (221) 825 55 69
E.mail : ndiaga@sonatel.senet.net

Marcel NWALOZIE
Scientific Coordinator
BP. 8237 - Dakar Yoff
Tél . 825 55 69 /96 18 /25 47 23
Fax 825 55 69
E-mail. nwalozie@sonatel.senet.net

RESEAUX

Alain MBAYE
Coordonnateur Réseau Cultures
Maraîchères ISRA/CDH
B.P. 3120 - Dakar
Tél/fFax . (221) 835 06 10
E.mail : corafrcm@sonatel.senet.net

Netoyo LAOMAIBAO
Coordonnateur Réseau R3S
INSAH
BP. 1530 - Bamako
Tél. (223) 22 46 81 / 22 21 48
Fax. (223) 22 23 37 / 23 02 37 / 22 59 80
E.mail : netovo@padres.insah.ml

Kossi ADOMEFA
Coordonnateur Réseau Elevage
ITRA
B.P. 440 - Lomé
Tél. (228) 25 21 48
Fax (228) 25 15 59
E.mail : itra@cafe.tg
kadomefa@syfed.tg.refer.org

CERAAS

Harold ROY-MACAULEY
Directeur
B.P. 3320 - Thiès
Tél. (221) 951 49 93 / 94
Fax (221) 951 49 95
E-mail. ceraas@svfed.refer.sn
SENEGAL

Chuks I. OGBONNAYA
Regional Expert
B.P. 3320 - Thiès
Tél. (221) 951 49 93 / 94
Fax (221) 951 49 95
E-mail. ceraas@syfed.refer.sn
SENEGAL

RAPPORTEUR

Nicolas DUPUY
Appui Rapport / Facilitateur
Point E BP 15463 Dakar – Fann

Tel. 824 61 00
Fax. 826 13 05
E-mail. dupuy@telecomplus.sn

Annexe 3. Exposé de Ndiaga Mbaye (SE/CORAF)

Etude préparatoire à la révision du cadre d'action de la CORAF
(Financement Commission UE)
(Réalisation D. Hounkonnou / E. Paquot)

Résumé des principales propositions

◆ ◆ ◆

1. EVOLUTIONS INSTITUTIONNELLES

- Passer d'un club de directeurs d'institutions de recherche agricole à une organisation sous-régionale des SNRA.
- Réexaminer une fois pour toutes la question de la dénomination et du sigle afin d'affermir les bases de l'identification des membres à leur institution.
- Assurer une reconnaissance politique plus large de l'organisation par toutes les autorités concernées.
- Définir et mettre en place des mécanismes permanents de concertation avec les autres organisations sous-régionales chargées de la recherche et du développement agricole.

2. EVOLUTION DES ACTIVITES ET DES OUTILS DE COOPERATION

2.1. Les outils de coopération scientifique

- Stimuler et encourager la réflexion scientifique entre équipes de recherche sur les enjeux et les priorités d'avenir.
- Procéder à une évaluation des réseaux.
- Respecter les règles du jeu définies dans le cadre de la CORAF sur la conception, la coordination et la gestion des programmes régionaux, afin d'en faire de véritables outils de renforcement des capacités scientifiques nationales et sous-régionales.
- Faire des bases-centres un modèle qui renouvelle la conception des centres de recherche à vocation sous-régionale.
- Mettre en place un fonds régional compétitif, géré sur base d'appels d'offres, pour des projets de coopération scientifique : activités de recherche, de capitalisation, de formation.

2.2. L'information et la communication

- Développer les échanges d'information et la communication : renforcer « CORAF-ACTION », diffuser des bilans d'activités, des comptes rendus de missions et de participation à des conférences.

- Organiser une utilisation plus rationnelle et systématisée des moyens de communication électroniques.
- Assurer la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche à l'échelle régionale, notamment par la création d'une revue scientifique et l'édition d'ouvrages.
- Organiser l'accès aux bases de données existantes, et créer de nouvelles bases de données régionales pertinentes.

3. EVOLUTION DES DISPOSITIFS DE FONCTIONNEMENT

3.1. L'Assemblée générale

- Rebaptiser la Plénière Assemblée générale.
- Redonner à l'Assemblée générale son rôle d'organe de légitimité, d'orientation et de décision.
- Légitimer, sans bureaucratiser, la représentation des systèmes nationaux de recherche agricole des différents pays à la plénière.
- Mettre un accent beaucoup plus fort sur la circulation et les échanges d'information entre les membres et le secrétariat exécutif tout au long de l'année.
- Assurer une délégation plus systématique, par le secrétariat exécutif, de la représentation aux rencontres et séminaires internationaux, aux membres de la CORAF en fonction des expertises requises.
- Tenir les assemblées générales tous les deux ans, et organiser une rencontre scientifique entre deux assemblées.
- Instaurer et systématiser la participation financière des membres dans la tenue des assemblées générales (conformément aux décisions de la 11ème Plénière à Accra).
- Faire approuver par l'Assemblée générale les programmes d'activités et les budgets après examen par le Comité exécutif.

3.2. Le comité exécutif

- Transformer le comité de suivi en un véritable comité exécutif, à rebaptiser comme tel et chargé du pilotage, du contrôle et du suivi des activités de la CORAF entre deux assemblées générales.
- Elire ses membres sur des critères d'engagement fort dans la CORAF, de compétence et de disponibilité, pour un mandat de deux ans, renouvelable deux fois.
- Répartir les responsabilités entre les membres du comité du comité exécutif.
- Examiner la possibilité d'élire comme membre une personne ressource de la région, choisie pour ses compétences spécifiques.
- Faire examiner effectivement par ce comité les projets de programmes d'activités et de budgets proposés par le secrétariat exécutif.
- Lui faire analyser et, en cas de besoin recadrer, sur une base semestrielle, les activités du secrétariat exécutif.

3.3. Le secrétariat exécutif

- Etablir et afficher clairement les procédures et règles de recrutement, de gestion et d'évaluation du personnel du secrétariat exécutif.

- Renforcer le secrétariat exécutif en ressources humaines en recrutant deux personnes : un **administrateur-gestionnaire** et un **responsable à l'information**.
- Assurer une meilleure répartition des rôles et fonctions entre les membres de l'équipe du secrétariat exécutif par une description précise des attributions et par l'élaboration de plans de travail.
- Faire élaborer par l'administrateur-gestionnaire, dès son recrutement, un Vade mecum de procédures et de gestion, à faire approuver le plus tôt possible par le comité exécutif.
- Aider à une plus grande transparence et à un meilleur contrôle en contribuer activement au bon fonctionnement du comité exécutif.

3.4. Le comité scientifique

- Assurer rapidement la mise en place effective du comité scientifique compte tenu de son rôle central dans l'orientation et la mise en oeuvre de la politique de coopération scientifique de la CORAF.
- Choisir les membres de ce comité sur la base de leur compétence et de leur disponibilité, après une procédure large et transparente d'appel à candidatures.

3.5. Le forum des partenaires et le club des donateurs

- Laisser un statut informel à ces deux dispositifs de concertation, mais oeuvrer pour que leur rôle dépasse celui de simples lieux d'informations et d'échanges.
- En faire progressivement des mécanismes permettant de clarifier et de formaliser des principes, des règles et des modalités de collaboration avec les partenaires scientifiques et financiers de la CORAF.

4. Financement de la CORAF

- Renforcer progressivement la contribution des membres au financement des activités de la CORAF.
- Diversifier les sources de financement externes.
- Renforcer la capacité d'action et l'efficacité de la CORAF en lui assurant une plus grande autonomie de gestion financière, mais avec, en contrepartie des mécanismes garantissant une plus grande transparence et une plus forte cohésion dans la gestion des programmes et accords de coopération.

Annexe 4. Exposé de Marcel Nwalozie (CS/CORAF)

THE PROGRESSIVELY CHANGING CORAF ENVIRONMENT (by Marcel Nwalozie)

"*need to recall the History in order to project the future*"

HISTORICAL EVOLUTION

At the embryonic stage in its "ontogenesis" CORAF was an informal Forum of Directors (1985 and 1986) that 'reflected on common agricultural research problems' in 16 Francophone countries of sub-Saharan Africa and France (the CIRAD, INRA and ORSTOM also commonly known as the CIO group). This annual meeting created networks on peanut, rice, maize and cassava in its effort in ensuring food security for the sub-region. Later, this annual Franco-African meeting metamorphosed (1987) into a formal organisation, structured for a better scientific co-operation. The organisation was named "Conference des Responsables Africains et Français de la Recherche Agronomique", CORAF (Conference of African and French Directors of Agricultural Research). CORAF was, therefore, an organ whose mandate was to federate the efforts of African NARS and French agricultural research institutions, with a view to contributing to agricultural research and development, and to food security, and pave way for scientific co-operation.

By joining forces in common strategies, member institutions expect to maximise efficiency in the exploitation of agricultural resources, and become self-sustaining. Hence, CORAF provides the mechanism for co-operation in agricultural research, and a forum for consultation and exchange of information and experience. CORAF relies upon the mutual goodwill of its member institutions to strengthen national agricultural research systems in West and Central Africa and to develop an African scientific community, through team work and the pooling of resources and results with the creation of multipliers effects.

Objectives:

- Facilitate co-operation, consultation and exchange of information among NARS of member states of CORAF,
- Encourage the creation of tools such as research networks and regional research teams which define common research objectives and ensure their implementation and execution,
- Develop a balanced partnership with regional organisations, international centres, research institutions in the North and donors,
- Ensure food security and alleviate poverty in the sub region.

To concretise the new co-operation CORAF created some regional research networks (peanut, maize, cassava, rice and drought) to serve as operational tools in 1987. In the next two years (1987 and 1989) of its formal existence CORAF had been progressively equipped with management organs, and execution tools. The Plenary (an instrument for decision making and orientation); the Executive Committee (an organ which may take decisions between Plenaries, and charged with ensuring the execution of Plenary decisions); the Executive Secretariat

(organ of execution charged with the day to day running of CORAF's affairs); and the research networks (operational structures for co-operation).

By 1990 the Plenary decided to

- ✓ Transfer the CORAF Executive Secretariat from Paris, to Dakar
- ✓ The new strategic orientations of CORAF which proposed the principles of opening-up the Conference to non French-speaking countries in the sub-region, and the principle of regular evaluation of the scientific activities of the networks
- ✓ The adoption of the charter of networks and base-centres.
- ✓ The examination of the need to seek political and institutional recognition of the Conference by organising a meeting of ministers of agriculture in the sub-region.

Following the recommendations of the meeting held at Antananarivo (1990), CORAF, in 1992, organised a meeting of ministers of agriculture for west and central Africa and Madagascar at Dakar. The objectives of this ministerial meeting were to:

- ➢ High-light the trend in agricultural research, and its relationship with socio-economic development;
- ➢ Obtain a political endorsement on the role and mandate of CORAF ;
- ➢ Consider CORAF as a tool for determining agricultural research and development in the sub-region.

The Emergence of a new CORAF

At an extra-ordinary Plenary held in Sally, Senegal in September, 1995, it was decided that the membership of CORAF was to be exclusively reserved for African institutions. All foreign institutions were to become scientific and technical partners.

The political recognition sought by CORAF from the Conference of ministers of Agriculture for West and Central Africa was granted in 1996. In this new dispensation, CORAF was formally mandated by the Ministers to co-ordinate all sub-regional agricultural research initiatives.

Between 1991 and 1997 the geopolitical coverage of CORAF was completed with all countries in the sub-region (except Liberia) being admitted to the coalition.

The mission statement of CORAF is To "Co-ordinate sub-regional agricultural research, maximise efficiency in the sustainable exploitation of agricultural resources in order to alleviate hunger and poverty through the provision of a mechanism for sub-regional co-operation, and a forum for consultation in agricultural research, exchange of information and experiences, thus strengthening member national agricultural research systems."

Keywords: *CORAF*, co-operation, co-ordination, food security, poverty alleviation, strengthen NARS, sustainable agriculture.

CONTINUING INTRODUCTION OF SCIENTIFIC CO-OPERATION TOOLS

Since its inception CORAF has continued to reflect on how to strengthen the National Agricultural Research Systems (NARS) of member countries via the use of such dynamic co-operation tools as research networks, research poles, base centres and projects that have their roots in NARS. Such sub-regional initiatives are meant to complement national programmes.

To ensure an efficient and target-orientated direction CORAF created eleven research networks: groundnut, rice, maize, cotton, horticulture & market gardening, drought, forestry, livestock, root & tuber crops, banana & plantain, and genetic resources. Similarly, CORAF has established research poles on the system of irrigation (PSI), integrated development-oriented research pole for Central Africa (Pole Regional de Recherche Appliquée au Developpement de Savanes d'Afrique Centrale –PRASAC), and for West Africa (PRASAO); a base centre on drought resistance studies (Centre d'Etude Regionale pour l'Amélioration de l'Adaptation à la Sécheresse – CERAAS); projects on fallow systems, and on strengthening NARS research-extension-farmer linkages, etc.

These eco-regional initiatives are in harmony with the prevailing global orientations in agricultural research. This eco-regional approach takes into consideration the characterisation of different agro-systems in the sub-region. It also integrates, in a specific manner, the conservation of natural diversity, and the improvement and sustenance of production capacity in agricultural systems with low inputs. Through its operational tools, CORAF is facing-up to the challenges of agricultural development coupled with sustainable management of natural resources in the sub-region. The scientific quality of projects is ensured through rigorous validation mechanisms (internal evaluation) existing within the networks, projects and poles, statutory bodies (Plenary and Executive Committee), and external evaluations.

The new strategic orientation of CORAF seeks to consolidate past efforts and exploit new avenues for realising the CORAF vision (strengthened NARS capable of responding rapidly to the food security needs and poverty eradication in the sub-region). The CORAF region, and indeed the entire sub-Saharan Africa face a stiff challenge as rapid advances in science and technology reshape the future of the global agriculture and food production systems. Therefore, CORAF needs to develop a strategy for the future founded on the Conference's and member NARS assets, strengths, and comparative advantage.

CORAF's strengths include its clearly focused mission ["Co-ordinate sub-regional agricultural research, maximise efficiency in the sustainable exploitation of agricultural resources in order to alleviate hunger and poverty through the provision of a mechanism for sub-regional co-operation, and a forum for consultation in agricultural research, exchange of information and experiences, thus strengthening member national agricultural research systems"], a broad spectrum of 'mobilisable' NARS professionals and institutions ready for sub-regional co-operation, the scientific and technical partners, and a host of others.

Building on these strengths and preparing for the future requires identifying and addressing the Conference's weaknesses. For this purpose CORAF requires to set long-term strategies, develop sustainable financing mechanisms for funding the sub-regional and NARS initiatives, step-up on inter-NARS and intra-NARS research ventures. A co-ordinated and well executed plan, such as the proposed CORAF strategic document, should be helpful in better demonstrating the impact of the sub-regional co-operation in agricultural research. The

document would also define CORAF's, and indeed the sub-region's, place in the Global Forum for Agricultural Research (GFAR).

CHANGES IN THE CGIAR & NEW DIRECTIONS IN PARTNERSHIP

There are also changes going on in the Consultative Group on International Agricultural Research (CGIAR). For example there was a CGIAR System Review this year which focused on science, partnership and on governance & finance. There were proposals on how to make the System function more efficiently and effectively. There were proposals in the System review that the CGIAR research should move upstream, utilising the advantages of the agrobiotechnology "revolution" to the fullest extent possible, and should be linked both to advanced research institutions and NARS in developing countries, with Africa being CGIAR's topmost priority. The overarching objective of the CGIAR's science is to address the needs of its clients – the rural and urban poor, particularly, poor women. To achieve this, the proposal states that the CGIAR's science programme must be holistic and system-based, and integrate the thrusts of gene management and natural resource management through knowledge-based approaches. CGIAR science must utilise both established and new tools, achieve more progress in low-potential areas, and build on the gains in higher potential areas.

The CGIAR has even gone as far as endorsing a new mission statement which now emphasises food security and poverty eradication:

"*To contribute to food security and poverty eradication in developing countries through research, partnership, capacity building, policy support, promoting sustainable agricultural development based on the environmentally sound management of natural resources*".

CORAF admits that there is **no** room for divisiveness in the agricultural effort to feed the growing number of people in the sub-region. The press of population, fact of environmental loss, and demeaning reality of continuing economic inequities demand fully integrated partnerships, using all technologies and utilising all opportunities. All assets need to be combined and deployed to realise this goal. In this respect therefore CORAF is going into creative partnerships with CG centres, ARIs and regional bodies to bring both traditional scientific knowledge and advanced science & technology to bear on the needs of sub-Saharan Africa. This partnership helps each partner contribute to the best of its comparative advantage so the whole is a greater than the sum of the parts.

Expectations of CORAF from its Financial Partners

- ✓ Greater understanding of the need to increase enabling funding of regional initiatives in order to achieve meaningful impact.
- ✓ There is the need to fund more target-oriented projects which may produce positive impacts to sufficiently counteract the negative effects of high population growth rates on gross domestic products (GDP).
- ✓ Research needs be **demand driven**.
- ✓ Development of long term **donor partnerships** with CORAF and NARS
- ✓ Need for donors to avoid being identified with bogus requests which may come under a false sub-regional cover.

From Scientific Partners

- ✓ Partnership in the development of NARS capacity
- ✓ Greater Integration of the research priorities of NARS in the mandates of IARCs and ARIs
- ✓ Involvement of NARS in the conception, definition, planning, execution, implementation and impact assessment of regional projects
- ✓ Assist NARS in the realisation of new challenges (biotechnology, natural resource management, agro-industrial developments, and market orientation of research
- ✓ Greater flexibility on research policy of IARCs and ARIs to include areas other than their mandates.
- ✓ Successful technology transfer (assistance to NARS to develop, test and adapt technology)
- ✓ Institutionalise participatory strategic planning with NARS (link research to national priorities/policies).
- ✓ Research should target needs of national systems
- ✓ Involvement in research management strategies of NARS.
- ✓ Involvement in change management in NARS.
- ✓ Be involved in the improvement of socio-economic research capacities of NARS
- ✓ Carry out research and generate new knowledge to be shared with NARS
- ✓ Develop technical materials, and render training support to NARS.
- ✓ Involvement in the improvement of quality of national and regional research initiatives

Expectations of Scientific Partners (from CORAF)

To meet the current trends in regionalisation and globalisation, the scientific partners of CORAF expect the following:

- ➢ Federation of research priorities and themes
- ➢ Impact assessment of regional initiatives (monitoring and evaluation)
- ➢ Develop strategic alliances with partners and clients
- ➢ Develop strategic alliances with other sub-regional and regional organisations (ECOWAS, CMA/WCA, ASARECA, SACCAR, OAU, etc.)
- ➢ Seek multipliers for increased impact
- ➢ Encourage private sector participation in agricultural research and funding
- ➢ An effective information and technology flow within the sub-region
- ➢ Institutionalise regional and international collaboration (incorporate international and regional centres in national plans)
- ➢ Development and management of human resources
- ➢ Influence policy (national, regional and international agricultural research agenda)
- ➢ Management of change (globalisation and its attendant implications, also looking ahead)
- ➢ Influence the agenda of donor partners

Financial Partners

Similarly financial partners would expect:

- ➢ To justify that the return in agricultural research in the sub-region is a worthwhile investment. CORAF has to be able to sustain and promote a dialogue with the donor clubs; a dialogue that is supported by empirical results from impact assessment studies.

- CORAF and member NARS should develop the requisite mechanism to manage scarce resources in a way that will lead to the building of confidence and commitments by stakeholders (governments, donors and users of technology).
- Inclusion of sustainable financing in regional research initiatives. This would help cushion the erratic, and sometimes untimely availability of funds.
- Co-ordination of donor assistance
- Development of strategic plans for the sub-regions collaborative research programmes
- Linkages between NARS, technology transfer systems and beneficiaries.
- Programme preparation and budgeting
- Provide regional leadership in agricultural research

How may we integrate and properly account for this continuing changes in the strategic plan for agricultural co-operation in our sub-region?

Annexe 5. Compte rendu de la séance plénière

Journée du lundi 23 novembre 1998

Séance plénière

Président : Seydou Idrissa Traoré du Mali
Vice Président : S.M. Misari du Nigéria
Rapporteur : Nicolas Dupuy du Sénégal

Exposé de Ndiaga Mbaye – SE/CORAF
Exposé de Marcel Nwalozie – CS/CORAF
Discussions

I. Ouverture de l'atelier par le Secrétaire Exécutif de la CORAF, Monsieur Ndiaga Mbaye

Le Secrétaire Exécutif de la CORAF a ouvert les travaux en précisant que suite à la réunion du mois de juillet 1998 consacrée à l'évolution institutionnelle de la CORAF, le présent atelier est une réunion technique où des décisions concrètes devront être prises dans le cadre de la définition de son plan stratégique. Il a ensuite poursuivi en indiquant que cette réunion a été ouverte aux partenaires de la sous-région et aux bailleurs de fonds (Banque Mondiale, PNUD...) qui sont représentés par des personnes ressources.

Suite à cette allocation et en raison de l'absence excusée de R.A.D Jones, un président (Seydou Idrissa Traoré du Mali) et un vice-président (S.M. Misari) ont été nommés pour la durée de la réunion.

A la lecture du programme des travaux, le consultant, Omar Niangado a proposé de rester en plénière pendant la première journée pour discuter en profondeur et définir une méthodologie. Les travaux en groupe feront l'objet de la deuxième journée, travaux qui seront restitués en plénière le troisième jour de l'atelier. C'est ainsi que le programme de l'atelier a été amendé et adopté par l'assemblée.

II. Présentation des participants

Un tour de table a été effectué pour permettre aux participants de se présenter et de se connaître.

III. Commentaires sur les questionnaires

Les discussions engagées sur les questionnaires envoyés aux snra dans le cadre de la construction de la coopération sous-régionale en recherche pour le développement agricole peuvent être résumés par les recommandations suivantes :

- Laisser du temps pour bien répondre
- Proposition d'une colonne pour les partenariats à travers les réseaux
- Proposition d'une colonne autres partenaires
- Proposition d'une colonne bailleurs de fonds

IV. Exposé de Ndiaga Mbaye - SE/CORAF

Le SE a présenté de manière synthétique le rapport des consultants sur l'évolution institutionnelle de la CORAF ainsi que leurs recommandations.
Cf. Annexe 3 : Résumé des principales propositions de l'étude préparatoire à la révision du cadre d'action de la CORAF.

V. Exposé de Marcel Nwalozie - CS/CORAF

Dans sa présentation, le CS a fait le point sur le changement de l'environnement CORAF et des attentes des différents partenaires de la CORAF.
Cf. Annexe 4 : Rapport de Marcel Nwazolie intitulé « The Progressively changing CORAF environment ».

VI. Brainstorming

En vue de favoriser des échanges sur les deux présentations, des discussions ont été engagées sur l'institutionnel, le choix des priorités et les mécanismes de financement.

Pour lancer ces discussions, le consultant (Omar Niangado) responsable du processus de planification stratégique de la CORAF a insisté sur le fait que le plan stratégique devrait constituer un nouveau départ pour la sous-région et qu'avant d'en arriver au processus d'élaboration du plan stratégique, le mandat de la CORAF et sa vision (quelle CORAF pour la sous-région, quels sont les objectifs à atteindre, quels sont les mécanismes à mettre en place) doivent être partagés et compris.

Résumé des principaux points soulevés par les participants

1. sur le plan institutionnel

- Construire la coopération sous-régionale à partir de l'expression des priorités nationales (la recherche est d'abord nationale, la coopération sous régionale vient ensuite) ;
- Intégrer également les partenaires du développement au processus de planification stratégique ;
- Préciser clairement les relations avec les Cira, les Ari, les ONGs, les réseaux pour asseoir des systèmes de recherches agricoles nationaux et sous-régionaux efficients et durables ;
- Coordonner les activités des réseaux au niveau national pour que celles-ci soient en synergie avec les propres programmes des chercheurs impliqués;
- Renforcer les structures nationales et définir des mécanismes de coopération au niveau régional ;
- Construire la coopération en faisant coopérer les snra, les ari et les centres régionaux ;
- Renforcer la capacité des snra à compétir pour la recherche de financement ;
- Faire jouer un rôle de facilitateur à la CORAF dans les recherches nationales pour la mise en place des équipes nationales jouant un rôle au niveau régional ;
- Renforcer la position de la CORAF dans la mise en place du réseau de recherche sur les politiques agricoles ;
- Consolider le rôle de la CORAF comme un opérateur de la recherche agricole pour la Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (elle inscrit ses priorités et ses contraintes à partir des programme de la CMA/AOC) ;
- Définir une vision et une stratégie de la CORAF comme expression de sa raison d'être ;
- Rationaliser les réseaux de la CORAF pour une meilleure synergie des autres activités gérés par les Cira ;
- Assurer la cohérence des mandats des différents acteurs (ari, cira, snra) ;
- Définir les mécanismes de coopération en place au niveau des différents acteurs et les harmoniser au niveau de la CORAF ;
- Informer la CORAF des nouveaux acteurs au niveau national (étude de cas en cours) ;
- Engager une réflexion sur l'orientation vers la privatisation de la recherche ;
- Faire jouer à la CORAF un rôle dans la promotion des technologies et de valorisation des résultats de la recherche au bénéfice des pays ;

2. Programmation

- Insister sur le transfert des technologies, les recherches doivent aller vers les besoins réels des paysans ;
- Tenir compte de la spécificité de chaque pays et éviter les duplications (perte d'énergie et de fonds) ;
- Lier l'environnement de la CORAF à l'évolution de l'environnement scientifique régional et international ;
- Considérer le secteur privé comme un moteur pour la promotion des résultats de la recherche ;
- Eviter de faire des recherches qui sont déjà menées par d'autres groupes ;
- Renforcer les programmes qui existent déjà ;
- Organiser la recherche au niveau national et régional au bénéfice des producteurs, des paysans… ;
- Etre à l'écoute de chaque pays dans ses attentes au niveau régional ;
- Confier la recherche aux snra qui l'ont construite à partir de leur demande sociale et définir la mission à donner à la CORAF, ses modalités de mise en œuvre et de fonctionnement ;
- Faire conjuguer les efforts des chercheurs dans les réseaux ;
- Laisser faire aux snra ce qu'ils peuvent faire (avantage comparatif) ;
- Identifier des programmes que les pays ne peuvent pas faire seul (programmes fédérateurs) ;
- Tenir compte des acquis de la recherche ;
- Prendre en compte la notion d'éco-régionalité (profitable pour la recherche et facilitant le transfert des technologies) ;
- Prendre en compte les problèmes de la faim et de la pauvreté qui restent encore des priorités ;
- Ecouter et faire prendre en compte l'ensemble des demandes des utilisateurs ;
- Répondre à la demande du secteur privé dans le domaine de la valorisation des produits pour les amener à prendre en charge plus facilement le financement des activités de la recherche ;
- Réfléchir à la programmation et à l'évaluation régionale (rôle important des snra face aux enjeux des politiques nationales mais insuffisance de l'échelle nationale pour répondre à un certain nombre d'enjeux dans un système basée sur la compétition) ;
- Définir les règles du jeu, les modalités, les initiatives à prendre pour l'établissement des priorités sous régionales (rôle à jouer par la CORAF) ;

3. Financement

- Faciliter la mobilisation et la diversification des ressources financières au profit des snra ;

4. En guise de conclusion à la séance d'échanges

La CORAF doit jouer un rôle politique (pouvoir de négociation) et un rôle technique (organiser, coordonner). Si il n'y avait pas les snra, la CORAF n'existerait pas. C'est un instrument pour travailler ensemble et réfléchir aux conflits de compétences. Sur la base de ce constat, comment renforcer la CORAF ? Par une meilleure lecture de sa mission …

(i) La mission

- Prise en compte des orientations de la CMA/AOC, traduites en orientations de recherche que la CORAF fait ressortir en relations avec les préoccupations nationales, et déclinées en programme de recherche ;
- Identification d'un plan directeur de recherche en Afrique de l'Ouest et du Centre et voir ce qu'on peut faire ou pas au niveau des structures nationales, si la mise en commun de compétences est nécessaire ;
- Identification des créneaux non occupés afin de fédérer les activités des snra ;
- Rôle de délégué de la CMA/AOC ;
- Formalisation des priorités nationales établies par les snra ;
- Rôle de lien entre tous les pays de la sous-région (favoriser les différents échanges, les contacts) ;
- Coordonner les financements ;
- Rôle politique de la CORAF (politique de financement de la recherche agricole) : faire en sorte que les autorités consacrent davantage de ressources aux recherches (politique de la recherche à partir des ressources nationales et des institutions internationales) ;
- Rôle dans la diffusion des résultats de recherche qui est une faiblesse des snra ;
- Rôle politique ou d'arbitre couvrant l'ensemble des acteurs de la recherche, lieu de validation et de définition des priorités régionales ;
- Rôle technique dans l'investissement des snra pour travailler avec les cira et dans l'appropriation de la CORAF par les snra ;

(ii) Les objectifs

- Renforcement des snra ;
- Programmation des activités au niveau régional ;
- Financement durable de la recherche ;
- Incitation à élaborer un plan stratégique par tous les pays ;
- Conseiller techniquement la CMA/AOC (recherches appropriées) ;
- Doter les snra d'outils de communications appropriés ;
- Mettre en place des bases de données sur l'expertise, les technologies transférables, les acquis technologies ;
- Aider à planifier ;
- Veiller à la mise en place du plan stratégique de la CMA/AOC (recherche de financement, coordination des activités des cira, ari, snra par la CMA/AOC, conseil sur l'utilisation des compétences, gestion des carrières) ;
- Aider et renforcer le partenariat avec les utilisateurs des résultats (privés, OP…) et la valorisation des résultats ;
- Etablir un dialogue et une concertation (identifier les acteurs au niveau national et faire passer l'information au niveau régional) ;

(iii) Les organes de gouvernance à mettre en place

- Il existe plusieurs niveaux dont il faut discuter de leur pertinence ;
- Comment organiser les organes de gouvernance pour arriver à quelque chose de plus efficace ?

- La participation de la CORAF à la CMA/AOC doit être effective et constructive ;

Points relevés :

- Difficultés de fonctionnement et d'organisation dans les réseaux ;
- Défauts de communication entre les responsables des instances de la CORAF et le reste des acteurs de recherche (problème d'appropriation de la CORAF au niveau national) ;
- Faible implication des universités dans la coopération sous-régionale mise en place par la CORAF ;
- Problème de tutelle du ministre en charge de la recherche agricole (dans certains pays, le Ministère de l'Agriculture n'a pas en charge la recherche agricole d'où une faiblesse de la communication) ;
- Modalités de représentation des snra à la CORAF : plusieurs institutions d'un même pays peuvent être représentées mais un seul membre coordonne et a voie délibérative aux instances de la CORAF ;
- Nécessité de plus de transparence pour les personnes siégeant dans les organes ;
- Bien coordonner au niveau national pour le faire au niveau régional ;
- Bien identifier les interlocuteurs (ministère), les structures dans les différents pays pour bien communiquer : le représentant national présent au plénière de la CORAF doit rapporter les conclusions et recommandations au niveau national (veiller à ce que les discussions des réunions soient disponibles à tous) ;
- Faire participer les cira aux discussions et certaines instances de la CORAF : mettre en place des mécanismes transparents pour que les snra et les cira puissent travailler ensemble, programmer, suivre et évaluer ;
- Adopter une organisation pour que tous les acteurs puissent se retrouver ;
- Rôle de chef de fil pour la CORAF dans le suivi des activités ;
- Les mécanismes doivent responsabiliser les personnes qui travaillent pour la région au niveau national ;
- Mobiliser les universités par le biais des structures nationales ;
- Définir les modalités pour avoir un système participatif au niveau national et une représentation claire à la plénière pour travailler au niveau régional ;
- Nécessité d'une bonne appropriation par les snra et par les chercheurs à la base pour qu'ils se sentent engager dans l'exercice : modalités de cette appropriation à mettre en place ;
- Demander des comptes aux membres des organes de gouvernance et faire circuler l'information (cahier des charges) ;
- Rendre les organes fonctionnels ;
- Redéfinir les modalités de désignation des membres de la CORAF ;

Conclusion partielle

Le problème majeur est la diffusion de l'information. Toutefois un certain nombre de paradigmes sont acquis : la recherche se fait au niveau national et doit se construire dans les snra, la coopération entre snra doit être construite. Pour cela, un minimum de choses doit être réglé : concertation, responsabilisation, définition des priorités (programmes, thèmes, sujets). La question qui se pose est : « Comment coopérer à l'échelle sous régionale dans une recherche qui se globalise ? ». La coopération sous-régionale devient un passage obligé dans la rationalisation des ressources (humaines, financières et matérielles) en matière de recherche agricole.

(iv) Les ressources humaines et financières

La situation actuelle est la suivante :

4.1 Ressources humaines

- Mise à contribution des chercheurs des snra dans la conduite des activités labelisées CORAF ;
- Faible mobilité des chercheurs dans le cadre de la charte des réseaux et bases-centres ;
- Absence du cadre d'évaluation et démotivation des chercheurs (statut de chercheurs) entraînant une fuite vers d'autres institutions de recherche ;
- Absence de plan de carrière dans la mobilisation des experts régionaux ;

4.2 . Ressources financières

- Financement de la recherche instable et insuffisant (durabilité) ;
- Recherche fortement dépendante des ressources extérieures ;
- Manque de cadre de concertation entre les bailleurs de fonds ;
- Insuffisance de financement endogène au profit de la recherche ;

(v) Les relations avec les snra, les cira, les centre régionaux

La CORAF, au niveau de l'Afrique de l'Ouest et du Centre doit jouer le rôle d'interface dans le domaine de la recherche agricole. Ce rôle d'interface aura l'avantage d'harmoniser les interventions et d'assurer la cohérence nécessaire en vue de rationaliser les ressources. Ainsi, les snra pourront être perçus comme de vrais partenaires dont il faut tenir compte dans le processus de programmation et d'exécution des activités initiées et mises en œuvre par les ARI, CIRA. La coopération régionale pourra ainsi s'établir dans un esprit de partage d'intérêt, de transparence et de durabilité dans les projets et programmes des uns des autres.

Les principes de base pour l'établissement des relations sont : intérêt partagé, transparence, durabilité des programmes.

VII. Constitution des groupes de travail

Trois groupes de travail ont été constitués : Financement, Institutionnel et Programmation/priorités. Des termes de référence et la composition de ces groupes ont été définis (cf. compte rendu des journées des 24 et 25 novembre 1998 sur l'approche méthodologique). Les résultats des travaux en groupe ont été

Annexe 6. Termes de référence et rapports des groupes de travail ;recommandations générales

Journée des 24 et 25 novembre 1998

Travail en groupe sur l'approche méthodologique et restitution

Termes de référence des groupes
Composition des groupes
Synthèse des travaux

Termes de référence du Groupe Institutionnel

A partir de l'évaluation de l'environnement CORAF, le groupe est chargé de proposer une méthodologie permettant de :

- faire une lecture de la mission de la CORAF ainsi que sa nouvelle vision,
- examiner les mécanismes de fonctionnement des organes de gouvernance,
- proposer des objectifs stratégiques pour le court, le moyen et le long terme,
- proposer un mécanisme approprié de renforcement des capacités des SNRA et de mise en œuvre des initiatives régionales de la CORAF ainsi que des projets conjoints de recherche avec les différents partenaires opérant dans la sous-région,
- proposer un mécanisme pour la définition du rôle précis des SNRA et des CIRA dans les initiatives de collaboration régionale,
- identifier ses partenaires et leur centre d'intérêt dans les activités de recherche-développement au niveau de la sous-région ,
- élaborer les mécanismes pour un partenariat fécond avec une identification des clients et des bénéficiaires ainsi que leur rôle respectif ,
- déterminer ses avantages comparatifs dans la coopération sous-régionale,

Composition du groupe

Facilitateur : Seydou Idrissa TRAORE
Rapporteur : Laomaibao NETOYO

Membres :

1. Abdoulaye ADAM
2. Amadou MOUSTAPHA
3. Farid WALIYAR
4. Saydil Moukhtar TOURE
5. Ousmane SY
6. Chuks OGBONNAYA
7. Dieter MEHLITZ

Termes de référence du Groupe Programmation et Etablissement des priorités

A partir de la revue du secteur rural, de l'analyse des contraintes, du bilan de la recherche au niveau de la sous-région et des plans stratégiques nationaux le groupe est chargé :

- de proposer une méthodologie d'établissement et de choix de priorités régionales pour les différentes productions agricoles et les zones agro-écologiques ,

- de déterminer les modalités de mises en œuvre des priorités régionales ainsi que le mécanisme de coordination afférent, en tenant compte des avantages comparatifs de chacun,

- de proposer une stratégie de mise en œuvre des programmes et projets de recherche , qui mettraient ensemble les compétences des différents partenaires de la recherche agricole au niveau de la sous-région à savoir les CIRA , les ARI et les SNRA,

- de développer un système de suivi-évaluation des activités collaboratives régionales .

Composition du groupe

1. **Facilitateur** : Victor HIEN
2. **Rapporteur** : Marcellin EHOUINSOU
3. Peter MATLON
4. Fodé GUILLAVOGUI
5. Mouhamed KEBBEH
6. Alain MBAYE
7. Kossi ADOMEFA
8. Fatoumata KANE
9. Jean Pierre NDIAYE
10. Daniel ANNEROSE
11. Edouard RHODES
12. Harold ROY-MACAULEY
13. Emmanuel ATAYI

Termes de référence du Groupe Mécanismes de Financement

A partir d'une analyse approfondie des besoins et des mécanismes de financement de la recherche au niveau de la sous-région le groupe est chargé de :

- analyser les possibilités de contribution des SNRA au financement des activités collaboratives de recherche,

- proposer un mécanisme de financement durable de la coopération sous-régionale en matière de recherche agricole ainsi que les le financement des outils et organes de gouvernance de la CORAF.

- étudier les possibilités de commercialisation des produits de la recherche pour améliorer le financement de la recherche ainsi que la diversification des sources de financement,

- proposer un cadre de concertation avec l'ensemble des bailleurs de fonds y compris les grandes sociétés agro-industrielles et les compagnies multinationales pour examiner les possibilités de leur contribution au fonds régional de la recherche,

Composition du groupe

1. Carlos Pinheiro SILVA (Cap Vert)
2. Jean Daniel MBEGA (Gabon)
3. S.E. KOLI (Ghana)
4. Amadou Tidiane DIA (Mauritanie)
5. S.M. MISARI (Nigeria), **Président**
6. Kodjo TETEVI (Togo), **Rapporteur**
7. Nicolas DIALLO (Sénégal)
8. Harry PALMIER (Spaar, BM)

Rapport du Groupe Institutionnel

Développement institutionnel de la coopération sous-régionale

Le groupe institutionnel , sur la base de l'évaluation de l'environnement CORAF, avait en charge de proposer une méthodologie permettant de traiter les contraintes liées au fonctionnellement institutionnel de cette association.

Méthodologie adoptée

Le groupe a choisi une approche basée sur deux principes :

1. l'énoncé de principes généraux qui permet de baliser le cadre et les modalités d'intervention de la CORAF en matière de recherche agricole et de coopération scientifique,

2. la définition d'un processus global intégrant les différentes échelles d'intervention de la CORAF au niveau national et régional.

Principes généraux

1) Le processus doit être participatif, transparent et ouvert à tous les intervenants. Ce principe à l'avantage de prendre en compte les besoins de l'ensemble des intervenants dans la gestion institutionnelle de la CORAF.

2) La mise à niveau sur le plan de l'information de tous les participants. Cette mise à niveau permettra à tous les acteurs de disposer de mêmes éléments d'appréciation sur la CORAF.

3) Le traitement consensuel des problèmes identifiés par les intervenants. La recherche agricole doit désormais prendre en compte la demande sociale émanant des différents acteurs et utilisateurs des résultats de la recherche.

4) L'appropriation par tous les acteurs devant déboucher sur des engagements formels des intervenants. Ce processus sera une garantie qui confortera la CORAF dans sa légitimité de démarche ascendante.

5) La prise en compte de l'environnement institutionnel sous-régional, régional et global. Cette disposition permettra d'éviter les duplications des intervenants et assurer une synergie des intervenants dans la sous-région.

6) La validation politique des décisions. Ce principe général confirmera la reconnaissance politique de la CORAF dans la sous-région.

L'énoncé de ces principes généraux a permis au groupe de définir un processus global qui guidera le groupe chargé de proposer les mécanismes institutionnels du fonctionnement de la CORAF.

Processus global

Il est proposé de subdiviser la sous-région (Afrique de l'Ouest et du Centre) en trois zones : Afrique de l'Ouest zone sahélienne, Afrique de l'Ouest zone humide et côtière, et Afrique du Centre zone centre. A l'intérieur de ces trois zones, on choisira un point focal situé dans un des pays membres de la CORAF qui aura la responsabilité d'organiser la réunion de concertation zonale à la fin des processus de concertation nationale.

Ce processus de concertation sera échelonné selon les niveaux suivants :

1° niveau national

Il sera désigné une institution ou un organe de coordination de la recherche agricole (exemple : CNRST, au Burkina Faso ou CNRA , au Mali) responsable de la coordination du processus de concertation. Ce processus intégrera dans son programme de concertation nationale les cinq principes généraux énoncés plus haut pour tenir compte du la démarche ascendante et participative.

- **Responsable** : institution de recherche ou organe de coordination de la recherche

- **Participants au processus de concertation** : institutions de recherche, utilisateurs des résultats de la recherche, les ARI et CIRA présents dans le pays.

- **Objectifs de la concertation** : définition du mandat et de la mission de la CORAF, les mécanismes de renforcement des capacités des SNRA membres, les mécanismes de coopération au niveau sous régional, régional et global entre les SNRA membres d'une part, et d'autre part entre la CORAF, les SNRA, les ARI et CIRA.

- **Produits attendus** : document consensuel présentant au niveau national les propositions concernant les différents points des termes de référence de l'étude des aspects institutionnels.

2° Niveau zonal

Le point focal d'une des trois zones aura la responsabilité d'organiser la remontée des documents élaborés et adoptés au niveau national. Ce travail se fera sous la supervision du consultant principal chargé de l'élaboration du plan stratégique. Cette disposition aura pour avantage d'assurer la mise en cohérence des documents issus des concertations nationales de la zone.

- **Responsables** : Le point focal et le consultant principal

- **Participants** : consultant principal, les points focaaux, responsables nationaux, ARI, CIRA, SRO.

- **Objectif** : Elaboration et validation du document de la zone concernée.

- **Produits attendus** : document de la zone

3° Niveau sous-régional

Le niveau sous-régional est prévu pour la synthèse des documents des trois zones définies préalablement. Cette synthèse fera l'objet d'une validation avant son adoption par les autres instances de la CORAF.

- **Responsable** : SE/CORAF (organisation d'une réunion sous-régionale plus large que la plénière classique afin d'assurer la participation des principaux partenaires).

- **Participants** : les différents partenaires (SNRA, ARI, CIRA, SRO).

- **Produits attendus** : document final de consultation adopté.

4° Niveau politique

Après l'adoption du document final du plan stratégique par les intervenants de la sous-région, il est indispensable de convoquer une réunion au niveau ministériel pour la validation politique du plan stratégique.

Avant d'engager ce processus de concertation à ces différents niveaux, deux documents de base doivent être produits et largement diffusés par le Secrétariat exécutif de la CORAF afin de fournir les informations nécessaires à la connaissance de la CORAF et au processus d'élaboration des documents nationaux.

(i) Un document d'information de base contiendra les éléments relatifs :

- à la genèse de la CORAF (mandat actuel, mission actuelle, fonctionnement et acquis) ;
- ses forces ;
- ses faiblesses ;
- les attentes.

Ce document d'information doit être le plus synthétique possible (10 pages maximum), il sera donc conçu spécifiquement pour cette phase cruciale de planification.

(ii) Un document proposant des options reprenant les différents points méthodologiques énoncés dans les TDR afin de recueillir les points de vue des acteurs et de les faire valider à travers les réunions de concertations nationales.

Parallèlement à ces deux documents de base, la CORAF veillera à recueillir auprès des ARI, CIRA et SRO les informations pertinentes sur leurs programmes et plans stratégiques. Ces informations permettront de garantir la cohérence et la synergie du plan stratégique de la CORAF et ceux des partenaires opérant dans la sous-région.

Rapport du Groupe Programmation et Etablissement des priorités

Programmation et établissement des priorités de recherche pour une coopération sous-régionale

1) Introduction

L'exercice de programmation et d'établissement des priorités de recherche pour une coopération sous-régionale doit être précédé d'une brève analyse du contexte et des enjeux des agricultures de la sous-région. Il doit permettre de comprendre l'importance de la coopération régionale pour accompagner les grandes évolutions de la recherche et du développement agricole. Il est conduit selon le principe de base affirmant que la coopération est souhaitée au niveau sous-régional mais que la recherche agricole est conduite au niveau national. C'est donc bien à partir d'une bonne connaissance des priorités et des intérêts nationaux que les priorités de coopération régionale doivent se définir et se mettre en œuvre. Une introduction de 2 à 3 pages sera préparée sur ces bases selon le plan proposé ci-dessous :

(i) Contexte

- Importance dans le développement
- Potentialités
- Faiblesses
- Compétitivité
- Grandes tendances
- Acteurs
- Ressources

(ii) Enjeux et Défis

- Sécurité alimentaire
- Lutte contre la pauvreté
- Gestion des ressources naturelles

(iii) Axes d'évolution

- Politiques agricoles
- Recherche
- Conseil agricole

(iv) Nécessité d'une rénovation de la coopération régionale

- Politiques agricoles régionales (CMA/AOC)
- Coopération en matière de recherche agricole (SNRA, CORAF, ARI, CIRA…)
- Globalisation (FARA, Forum Global)

Il doit s'appuyer sur la base d'un certain nombre de documents de référence :

- plans nationaux de développement
- plans stratégiques nationaux de recherche agricole
- documents CMA/AOC sur les politiques agricoles
- documents UEMOA, CEDEAO, CILSS...etc
- documents CORAF sur les priorités de recherche
- plans stratégiques des partenaires
- documents sur la globalisation de la recherche (fara, fora, forum global)
- etc.

Son élaboration peut-être confiée à quelques experts du groupe qui pourront s'appuyer sur des expertises extérieures.

2) Etablissement des priorités de recherche et de coopération, stratégie et modalités de mise en œuvre

L'établissement des priorités de recherche et de coopération, la stratégie et les modalités de mise en œuvre ont été envisagés dans le cadre d'une même approche méthodologique. Celle-ci repose sur des principes, des critères de mise en œuvre et une démarche de construction :

2-1) Les principes

L'exercice doit être conduit à partir de :

- Une réflexion partagée par tous les acteurs (Snra, Ari, Cira, Opa, Ong, secteur privé,...) sur des problématiques communes de recherche et de développement à tous les niveaux de la construction de cette coopération (du national au sous-régional).

- Une réflexion organisée selon les principaux champs de la recherche :
  Filières
  Agro-régions et agro-systèmes
  Disciplines
  Institutionnel
  Formation
  etc.

Le questionnaire préparé par la CORAF constitue un bon outil pour lancer la réflexion selon ces quelques principes. Il est cependant nécessaire de le compléter afin de pouvoir prendre en compte les préoccupations de chaque acteur.

2-2) Les critères

La coopération sous-régionale en matière de recherche agricole doit, par rapport aux efforts nationaux, aussi répondre à certains critères :

- Les facilités de transfert des résultats entre SNRA
- Les économies d'échelle et la recherche de plus values

- L'excellence scientifique

2-3) La démarche

Il a été proposé qu'elle soit articulée de manière ascendante selon 3 étapes :

(i) Une consultation de chaque acteur et de chaque partenaire intervenant au niveau national, permettant à chacun d'exprimer sur la base de l'existant et la base du souhaité les thèmes prioritaires de coopération sous-régionale qu'il souhaite privilégier. Cette consultation sera lancée sur la base du questionnaire préparé par la CORAF.

(ii) Une concertation nationale permettra de consolider selon la matrice champs de recherche/acteurs* + partenaires**, l'énoncé des priorités et des modalités de coopération régionale pour chaque pays.
*acteurs (Instituts de Recherche, Université, Ecoles, ONG, OPA, Secteur Privé)
** partenaires (IRA, CIRA)

(iv) Une concertation sous-régionale, organisée sous la forme d'un atelier, permettra d'identifier, de discuter et d'établir les priorités de la coopération sous-régionale. Ces priorités devront faire l'objet de fiches de présentation précisant (a) les enjeux pour la coopération régionale, (b) les modalités de coopération et le profil des actions, (c) les initiatives recommandées.

Les instituts membres de la CORAF seront chargés de piloter la concertation au niveau de leur pays, avec l'appui des membres du groupe de l'atelier méthodologique et des experts chargés de l'exercice.

Pour préparer la concertation sous-régionale, il pourrait être fait appel à des contributions d'experts extérieurs.

3) Suivi et évaluation

Le groupe recommande de mettre en œuvre le Comité scientifique et technique conformément aux conclusions de l'étude institutionnelle de la CORAF afin d'assurer ces fonctions essentielles.

Rapport du Groupe Mécanisme de Financement

Mécanisme de financement de la coopération sous-régionale

1) Possibilités de contributions des SNRA au financement des activités collaboratives de recherche.

Considérant :

- que dans beaucoup de pays il n'existe pas encore de SNRA formalisé et fonctionnel ;
- la nécessité pour les pays de la sous-région de ne pas rester en marge des processus de globalisation,
- la nécessité pour les pays de la sous-région de s'approprier la CORAF pour en faire un outil de coopération efficace en matière de recherche agricole,

Il est recommandé :

- que tous les utilisateurs des résultats de la recherche soient sensibilisés et s'associent au financement de la recherche,
- que l'Etat inscrive dans son budget un montant plancher en guise de contribution annuelle à la recherche agricole,
- que la CORAF incite les pays de la sous-région à mettre en place de véritables SNRA afin que toutes les potentialités nationales soient valorisées et que la CORAF soit mieux connue,
- que les SNRA contribuent effectivement au financement des activités collaboratives de recherche. Cette contribution peut provenir des ressources propres des Etats ou de financement extérieur. Quelque soit le niveau ou l'origine de cette contribution, elle sera la preuve de l'engagement du pays à œuvrer pour la survie de la CORAF

2) Mécanismes de financement durable de la coopération sous-régionale en matière de recherche agricole et financement des outils et organes de gouvernance de la CORAF.

L'analyse de la situation actuelle du mode de financement de la coopération sous-régionale dans le cadre de la CORAF fait apparaître :

- que des actions sont en cours dans différents pays pour faire participer des opérateurs privés au financement de la recherche.
- malgré la reconnaissance de la CORAF comme partenaire privilégié par la CMA/AOC, des dispositions ne sont pas encore prises au niveau des pays de la sous-région quant à la pérennisation du soutien à la CORAF.
- que la CORAF est partie prenante des initiatives en cours en matière de financement de la recherche agricole dans la sous-région

Il est recommandé :

- la poursuite des initiatives en cours en vue de la mise en place d'un fonds compétitif de soutien à la recherche agricole,
- que chaque pays de la Sous-région réaffirme dans les principes et dans les faits sa détermination à financer la recherche agricole et la coopération sous-régionale dans le cadre de la CORAF.
- que la CORAF mette tout en œuvre pour sensibiliser les Etats à afficher clairement la volonté politique dans ce domaine. A ce sujet, les pays devraient être amenés à fixer leur contribution au financement de la CORAF en % du PIB ou PIBA ou à défaut se fixer des montants de contribution annuelle en fonction de leurs capacités.
- que les organisations de la sous-région telles que la CEDEAO, l'UEMOA, etc soient associées à des initiatives visant à la mobilisation de financement en faveur de la recherche agricole dans la sous-région.

3) Possibilités de commercialisation des produits de la recherche et diversification des sources de financement

Sur ce point les constats suivants ont été faits :

- Beaucoup de résultats de recherche susceptibles d'être commercialisés sont disponibles.
- L'adhésion du secteur privé se heurte parfois à l'incapacité de la recherche à apporter des solutions immédiates à certains de leurs besoins.
- Tous les produits de la recherche ne sont pas commercialisables et ne peuvent donc faire l'objet de transaction financière.
- Des initiatives sont en cours en vue de mobiliser des moyens pour le financement de la recherche agricole. Ces initiatives concernent entre autre le financement par les sociétés d'exportation de coton, café, cacao, palmier à huile, manioc etc., des recherches sur ces cultures.

Dans une telle situation, il est recommandé :

- que la CORAF collecte les informations sur les technologies mises au point dans les différents pays et les diffuse.
- que la CORAF renforce les capacités scientifiques et techniques des chercheurs à faire connaître les acquis de la recherche aux utilisateurs potentiels, aux décideurs et au grand public.
- que la CORAF associe les producteurs et tous les autres partenaires au stade de planification de l'initiative sous-régionale.

4) Proposer un cadre de concertation avec l'ensemble des bailleurs de fonds.

Il a été positivement noté que des actions en cours visant à amener les autorités politiques de la sous-région à prendre conscience de la nécessité de budgétiser la coopération sous-régionale en matière de recherche agricole. Il s'agit notamment de la réunion des ministres de l'Agriculture, des finances et de la recherche organisée en avril 1998 par le SPAAR, la BAD et la CORAF et de la proposition de la mise en place d'un Fonds compétitif de financement de

la recherche. L'existence d'un fonds similaire en Amérique Latine a été signalée et cela constitue un exemple à suivre.

Il est recommandé :

- la mise en place d'un forum réunissant tous les bailleurs de fonds intéressés par la recherche agricole dans la sous-région.

Recommandations, clôture et remerciements

Après l'adoption des rapports des groupes de travail et la synthèse du consultant principal, plusieurs recommandations ont été faites :

- Respecter le calendrier fixé pour la suite du processus d'élaboration du plan stratégique ;
- Compléter et transmettre les questionnaires au consultant principal ;
- Informer les pays membres du démarrage du processus de planification stratégique ;
- Impliquer et confirmer les participants à l'atelier dans le rôle important qu'ils auront à jouer dans le processus participatif processus d'élaboration du plan stratégique (lettre officielle à envoyer aux directeurs des snra pour requérir leur disponibilité) ;
- Trouver les moyens de motiver les participants impliqués ;
- Améliorer l'information au niveau des autres acteurs et des institutions ;
- S'assurer de la remontée de l'information dans le processus de planification et de la diffusion des produits ;

Suite à ces recommandations l'atelier a été clôturé par le Président qui, après le SE/CORAF et le CS/CORAF, a remercié à son tour les participants pour leur présence, leur implication et la qualité de leurs travaux dans cette première phase d'élaboration du plan stratégique de la CORAF futur cadre de la coopération sous-régionale en matière de recherche agricole.

ANNEXE 2

CORAF

Conférence des responsables de recherches agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre

Construction de la coopération sous-régionale en recherche pour le développement agricole

Questionnaire

aux Organismes de recherches, écoles supérieures et universités de l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Organisme (Nom) : _____

Responsable/Directeur : _____

Chargé du suivi du dossier : _____

à retourner avant le 15 novembre 1998 à :
Coraf, avenue Bourguiba,
BP 8237 Dakar-Yoff (Sénégal)
Fax : + 221 8259618

A. Inventaire de l'existant

1) Quels sont, par ordre de priorité nationale, les programmes sur les filières de cultures annuelles, maraîchères, horticoles et fruitières conduits par votre organisme et avec quels partenaires?

		Partenaires		
N°	Filières	National	Ari	Cira
	Riz			
	Coton			
	Mil			
	Sorgho			
	Maïs			
	Arachide			
	Niébé et autres légumineuse			
	Canne à sucre			
	Cultures maraîchères			
	Bananes et plantains			
	Plantes à tubercules			
	Citrus			
	Mangue			
	Productions horticoles			
	Autres fruits			
	Autres (spécifier)			

2) Quels sont, par ordre de priorité nationale, les programmes sur les filières de cultures pérennes conduits par votre organisme et avec quels partenaires?

		Partenaires		
N°	Filières	National	Ari	Cira
	Cacao			
	Café			
	Palmier à huile			
	Cocotier			
	Hévéa			
	Autres (spécifier)			
	Autres (spécifier)			
	Autres (spécifier)			

3) Quels sont, par ordre de priorité nationale, les programmes sur la filière forestière conduits par votre organisme et avec quels partenaires?

		Partenaires		
N°	Programmes	National	Ari	Cira
	Forêts naturelles			
	Plantations forestières			
	Bois			
	Autres (spécifier)			
	Autres (spécifier)			
	Autres (spécifier)			

4) Quels sont, par ordre de priorité nationale, les programmes sur la filière production animale conduits par votre organisme et avec quels partenaires?

		Partenaires		
N°	**Programmes**	**National**	**Ari**	**Cira**
	Bovins			
	Petits ruminants			
	Production avicole			
	Dromadaire			
	Santé animale			
	Autres (spécifier)			
	Autres (spécifier)			
	Autres (spécifier)			

5) Quels sont, par ordre de priorité nationale, les programmes de développement d'agro-régions/d'agro-systèmes conduits par votre organisme et avec quels partenaires?

		Partenaires		
N°	**Programmes**	**National**	**Ari**	**Cira**
	Zone aride et systèmes irrigués			
	Zone semi-aride et systèmes à faible pluviométrie			
	Zones de savannes et systèmes à base de coton			
	Zones humides et systèmes à base de cultures pérennes			
	Zones péri-urbaines et systèmes maraîchers et d'élevage			
	Autres (spécifier)			
	Autres (spécifier)			

6) Quels sont, par ordre de priorité nationale, les programmes disciplinaires (appui scientifique) conduits par votre organisme et avec quels partenaires?

		Partenaires		
N°	**Programmes**	**National**	**Ari**	**Cira**
	Agronomie de la production végétale			
	Biologie de la production végétale			
	Agro-alimentaire et agro-industries			
	Biologie de la protection intégrée des végétaux			
	Economie des filières			
	Biométrie, statistiques et modélisation de la production végétale			
	Autres (spécifier)			
	Autres (spécifier)			
	Autres (spécifier)			

B. Inventaire du souhaité

1) Quels sont, par ordre de priorité nationale, les programmes sur les filières de cultures annuelles, maraîchères, horticoles et fruitières que souhaite développer ou renforcer votre organisme et avec quels partenaires?

		Partenaires		
N°	**Filières**	**National**	**Ari**	**Cira**
1				
2				
3				
4				
5				

2) Quels sont, par ordre de priorité nationale, les programmes sur les filières de cultures pérennes que souhaite développer ou renforcer votre organisme et avec quels partenaires?

		Partenaires		
N°	**Filières**	**National**	**Ari**	**Cira**
1				
2				
3				
4				
5				

3) Quels sont, par ordre de priorité nationale, les programmes sur la filière forestières que souhaite développer ou renforcer votre organisme et avec quels partenaires?

		Partenaires		
N°	Filières	National	Ari	Cira
1				
2				
3				
4				
5				

4) Quels sont, par ordre de priorité nationale, les programmes sur la filière production animale que souhaite développer ou renforcer votre organisme et avec quels partenaires?

		Partenaires		
N°	Programmes	National	Ari	Cira
1				
2				
3				
4				
5				

5) Quels sont, par ordre de priorité nationale, les programmes sur les agro-régions et les agro-systèmes que souhaite développer ou renforcer votre organisme et avec quels partenaires?

		Partenaires		
N°	Programmes	National	Ari	Cira
1				
2				
3				
4				
5				

7) Quels sont, par ordre de priorité nationale, les programmes disciplinaires (appui scientifique) que souhaite développer ou renforcer votre organisme et avec quels partenaires?

		Partenaires		
N°	Programmes	National	Ari	Cira
1				
2				
3				
4				
5				

C. Priorités de coopération

1) La communauté internationale a retenu cinq enjeux majeurs de coopération sur lesquels elle focalisera ses discussions lors du Forum mondial (Dresden, mai 2000). Pensez-vous que ces thèmes peuvent constituer des priorités pour la coopération dans notre sous-région ?

Thèmes	Oui	Non
a) Gestion des ressources génétique et biotechnologies		
b) Gestion des ressources naturelles et agro-écologie		
c) Amélioration des produits de base		
d) Articulation des systèmes de communication		
e) Renforcement institutionnel des systèmes nationaux et des fora nationaux des pays du Sud		

2) Pensez-vous des thèmes de coopération plus spécifiquement africains doivent être proposés ?

a) Oui

b) Non

3) Si oui pensez-vous que les thèmes suivants doivent être considérés ?

Thèmes	Oui	Non
a) Transformation rurale et processus d'innovation dans le secteur agricole.		
b) Privatisation des agricultures, partenariat recherche-secteur privé et développement de la petite, moyenne et micro entreprise agro-alimentaire.		
c) Financement durable des recherches agricoles nationales et de la coopération sous-régionale.		
d) Analyse des formes, des concepts et évaluation de la coopération régionale.		

4) Quels autres thèmes spécifiquement africains estimez-vous importants pour la coopération sous-régionale dans la zone CORAF ?

a) .....

.....

b) .....

.....

c) .....

.....

d) .....

.....

5) Quels autres thèmes spécifiquement africains estimez-vous importants pour la coopération dans l'ensemble de l'Afrique au Sud du Sahara (Espace Fara)?

a) .....

.....

b) .....

.....

c) .....

.....

d) .....

.....

6) Quels sont les 7 thèmes qui vous paraissent prioritaires pour la coopération sous-régionale parmi tous les thèmes évoqués dans ce chapitre?

a) .....

b) .....

c) .....

d) .....

e) .....

f) .....

g) .....

7) Compte tenu du nombre de ces thèmes, pensez-vous nécessaire de redéfinir et de restructurer nos réseaux?

a) Oui

b) Non

8) Si oui pensez-vous nécessaire de rassembler nos réseaux traditionnels sur les plantes annuelles en un ou deux réseaux?

c) Oui

d) Non

D. Construction de la coopération

1) Pour chacun des thèmes (a à g) que vous jugez prioritaires quelles modalités de coopération proposez-vous de privilégier et avec quels partenaires?

Thème	Champs de la coopération (à cocher)	Formes de la coopération (à cocher)	Partenaires (à préciser)
Thème a	☐ Filière(s) ☐ Agro-région/système ☐ Disciplinaire	☐ Réseau ☐ Programme/Projet ☐ Pôle régional ☐ Base-Centre	Nationaux ..... Sous-région..... Cira..... Ari ..... Autres .....
Thème b	☐ Filière(s) ☐ Agro-région/système ☐ Disciplinaire	☐ Réseau ☐ Programme/Projet ☐ Pôle régional ☐ Base-Centre	Nationaux ..... Sous-région..... Cira..... Ari ..... Autres .....
Thème c	☐ Filière(s) ☐ Agro-région/système ☐ Disciplinaire	☐ Réseau ☐ Programme/Projet ☐ Pôle régional ☐ Base-Centre	Nationaux ..... Sous-région..... Cira..... Ari ..... Autres .....
Thème d	☐ Filière(s) ☐ Agro-région/système ☐ Disciplinaire	☐ Réseau ☐ Programme/Projet ☐ Pôle régional ☐ Base-Centre	Nationaux ..... Sous-région..... Cira..... Ari ..... Autres .....
Thème e	☐ Filière(s) ☐ Agro-région/système ☐ Disciplinaire	☐ Réseau ☐ Programme/Projet ☐ Pôle régional ☐ Base-Centre	Nationaux ..... Sous-région..... Cira..... Ari ..... Autres .....
Thème f	☐ Filière(s) ☐ Agro-région/système ☐ Disciplinaire	☐ Réseau ☐ Programme/Projet ☐ Pôle régional ☐ Base-Centre	Nationaux ..... Sous-région..... Cira..... Ari ..... Autres .....

Suite…

Thème	**Champs de la coopération** (à cocher)	**Formes de la coopération** (à cocher)	**Partenaires** (à préciser)
Thème g	➘ Filière(s) ☐ ➘ Agro-région/système ☐ ➘ Disciplinaire ☐	➘ Réseau ☐ ➘ Programme/Projet ☐ ➘ Pôle régional ☐ ➘ Base-Centre ☐	Nationaux ..... Sous-région..... Cira..... Ari ..... Autres .....

ANNEXE 3

N°	Nom de la tâche	Durée	Début
1	***Plan stratégique Coraf***	**143j**	**02/12/98**
2	**Démarrage**	**6j**	**02/12/98**
3	Questionnaire	4je	02/12/98
4	Informations des acteurs	4je	06/12/98
5	**Préparation des documents**	**12j**	**10/12/98**
6	Elaboration document de synthèse Coraf	1se	10/12/98
7	Diffusion document de synthèse Coraf	1s	17/12/98
8	Préparer guide de concertation nationale	4je	24/12/98
9	**Concertation nationale**	**60j**	**28/12/98**
10	Atelier national	8s	28/12/98
11	Rapport national	2s	22/02/99
12	Envoi rapport national	2s	08/03/99
13	**Concertation zonale**	**10j**	**20/03/99**
14	Préparation des ateliers focaux	5j	20/03/99
15	*Communication des rapports nationaux*	*3je*	*20/03/99*
16	*Tdr et guide zonaux*	*4je*	*23/03/99*
17	*Identification et négociation points focaux*	*2je*	*27/03/99*
18	Ateliers focaux	3je	29/03/99
19	Rapport focaux	3je	01/04/99
20	**Concertation sous-régionale**	**10j**	**04/04/99**
21	Préparation	6j	04/04/99
22	*Communication des rapports zonaux*	*3je*	*04/04/99*

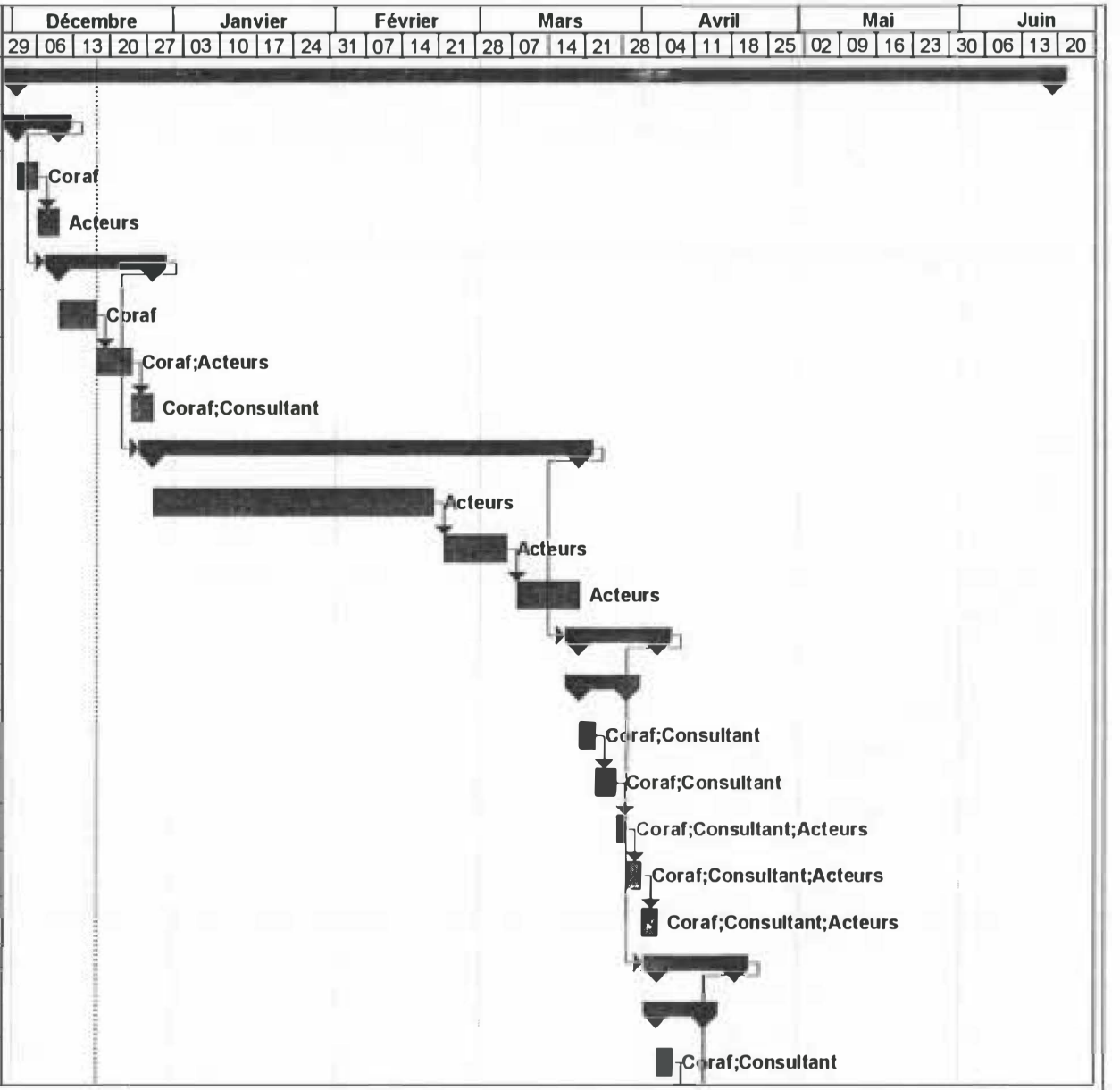

Projet: Planifacation stratégique
Date: 17/12/98

Tâche
Progrès
Jalon
Récapitulative
Tâche reportée
Jalon reporté
Avancement reporté

N°	Nom de la tâche	Durée	Début
23	*Tdr et guide sous-régionaux*	*4je*	*07/04/99*
24	*Négociation avec pays-hôte*	*2je*	*11/04/99*
25	Atelier sous-régional	3je	13/04/99
26	Rapport sous-régional	3je	16/04/99
27	**Premier draft plan stratégique Coraf**	**13j**	**19/04/99**
28	Rédaction du plan stratégique	2s	19/04/99
29	Remise du rapport	0j	03/05/99
30	Diffusion du rapport aux acteurs	3j	03/05/99
31	**Phase d'amendement du plan stratégique**	**20j**	**06/05/99**
32	Commentaires des acteurs	2s	06/05/99
33	Correction du plan stratégique	1s	20/05/99
34	Préparation d'un plan d'action	1s	27/05/99
35	**Réunion sous-régionale de validation**	**10j**	**03/06/99**
36	Communication du plan amendé aux acteurs	3j	03/06/99
37	Tdr et guide de la réunion	4j	08/06/99
38	Amendement du plan stratégique et du plan d'a	3j	14/06/99
39	**Plénière Coraf**	**2j**	**17/06/99**
40	Adoption du plan par la Coraf	1j	17/06/99
41	Conclusions	1j	18/06/99

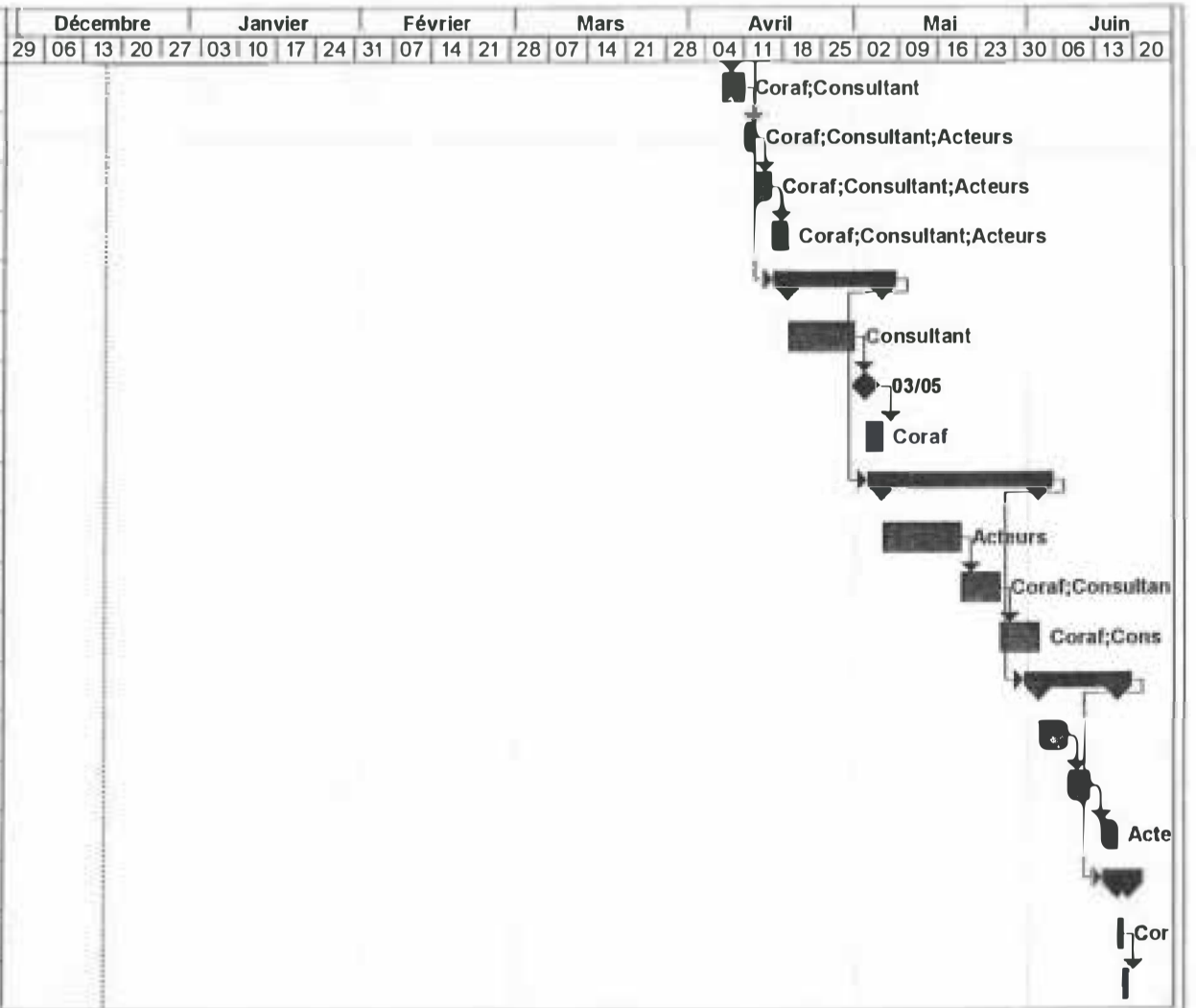

Projet: Planifacation stratégique
Date: 17/12/98

Tâche — Progrès — Jalon — Récapitulative — Tâche reportée — Jalon reporté — Avancement reporté